T 2137 - 745 - 10,00 F
3792137010003 07450

ISSN 0026-9433

hebdo

le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°745 JEUDI 30 MARS 1989 10,00 F

CORSE

L'EGALITE
Pas la charité !

communiqués

• BOURGOIN-JALLIEU
Le Collectif anarchiste et le groupe FA de Bourgoin organisent une Fête de la chanson le samedi 1er avril à 21 h au théâtre Jean-Vilar à Bourgoin-Jallieu, avec Véronique Pestel, Fabienne Elkoubi et les Morpions's Brozeur (compagnie théâtrale). Entrée : 55 F (étudiants et chômeurs : 35 F).

• BOURGOIN-JALLIEU
Le Collectif anarchiste et le groupe FA de Bourgoin organisent, le dimanche 9 avril, à la Maison de quartier de Champfleuri, à Bourgoin-Jallieu, un concert avec Marie-Josée Vilar. Entrée : 50 F (35 F pour les chômeurs et les étudiants).

• BORDEAUX
Le groupe Emma-Goldman de la FA de Bordeaux vous informe que désormais ses permanences se dérouleront tous les samedis, de 14 h à 16 h, au local, 7, rue du Muguet, à Bordeaux (tél. : 56.81.01.91).

• ASNIÈRES
Le groupe Malatesta vous informe qu'il vend le « Monde libertaire » tous les dimanches de 10 h 30 à 12 h 30 au marché d'Asnières (près de la mairie) et qu'il est possible aux sympathisants de nous rencontrer à cette occasion.

• PONTARLIER
Une liaison anarchiste jurassienne est en formation. Il est possible de la rejoindre en écrivant à : Liaison anarchiste jurassienne, BP 301, 25304 Pontarlier cedex.

• BORDEAUX
La réunion du groupe Sébastien-Faure a lieu tous les derniers dimanches du mois, à partir de 10 heures au siège, 7, rue du Muguet. Réunion hebdomadaire tous les vendredis à 19 heures au siège. Débats sur les questions d'actualité, culturelles ou diverses. Tous les anars et sympathisants sont fraternellement invités (tél. : 56.81.01.91).

• ROUEN.
Le groupe de Rouen vend le « Monde libertaire » aux endroits suivants : à Rouen, au marché de Sotteville, tous les dimanches entre 11 h et 12 h ; à Elbœuf, au marché d'Elbœuf un samedi sur deux entre 10 h 30 et 12 h ; à Mont-Saint-Aignan, tous les mercredis de 12 h à 13 h, alternativement en fac de Lettres ou de Sciences.

• DIEPPE
Un groupe est en constitution sur la ville et ses environs. Pour le contacter, écrivez au groupe de Rouen : CES, 64, rue Beauvoisine, 76000 Rouen.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien ☐
Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Autre ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

éditions

• BANDE DESSINÉE
Le groupe libertaire Paris XIe de la Fédération anarchiste vient d'éditer, aux éditions du Monde libertaire, un album de bandes dessinées et de dessins antimilitaristes intitulé : « Où vas-tu petit soldat ? A l'abattoir ! ». Au sommaire : une préface de Michel Ragon, une introduction de Thierry Maricourt, avec la participation de 60 dessinateurs. Cet album de 96 pages (format 21 x 29,7), avec une couverture en couleur de Tardi, est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 100 F (+ 10% pour les frais de port).

• BADGES
Le groupe FA de Bourgoin a édité des badges « Vive l'anarchie » (plus dessin de Reiser) au prix de 10 F (8 F à partir de 10 exemplaires). Pour toute commande, écrire à « Contre courants », La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu (chèques à libeller à l'ordre de l'association).

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »
La revue « Contre vents et marées » vient de sortir son numéro 57, qu'il est possible de se procurer contre 3 F, ou en s'abonnant contre 50 F à « Contre courants », La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• PARIS
Le groupe « Pensée et Action » de la FA vient d'éditer deux autocollants (blancs et noirs) : « Travailleurs, organisons-nous, action directe » et « Non au consensus politique et social, seule la lutte paie » (50 exemplaires : 20 F et 1 F à l'unité).

• AUTOCOLLANT
Le groupe « Humeurs Noires » vient d'éditer un autocollant (« Elections 1989 : l'extrême droite crache son venin »). En vente à la librairie (on peut commander) au prix de 0,50 F au-dessus de 10 exemplaires et de 1 F à l'unité (couleurs : jaune et noir).

• « OUVRE TA GUEULE »
Le groupe Henri-Poulaille vient de sortir une feuille sur 4 pages au titre de « Ouvre ta gueule », qu'il est possible de se procurer contre 2 F. Tous les sympathisants de Saint-Denis et de la région peuvent contacter le groupe en écrivant aux Relation intérieures qui transmettront.

communiqués

• GRENOBLE
L'Association de réflexion anarchiste (ARA) organisera une semaine libertaire au 102, rue d'Alembert. Rappelons qu'à cette adresse se trouve un squatt géré par plusieurs associations. Cette semaine se déroulera de la manière suivante : à partir de 17 heures, porte ouverte avec projection d'un film vidéo suivie d'une causerie ; à 21 heures, une conférence-débat. Lundi 3 avril : « Ecoutez May Picqueray » ; « Le fédéralisme et l'internationalisme », animé par Gaëtano Manfredonia de la Fédération anarchiste. Le mardi 4 avril : « L'orchestre noir » ; « Les croyants face à la religion », animé par Marc Prévôtel avec la participation de la Libre Pensée de l'Isère. Mercredi 5 avril : « Histoire de l'anarcho-syndicalisme en France » ; « Où va le syndicalisme ? », animé par des syndicalistes de la CNT, de l'USI.... Jeudi 6 avril : « De Toda la vida » ; « La femme face aux pouvoirs », animé par Pepita, militante de Femmes libres. Vendredi 7 avril : « Ecoutez Eugène Bizeau » ; concert avec Marie-Josée Vilar. La participation aux frais s'élèvera à 20 F par jour, 50 F pour le spectacle du vendredi soir. Une carte de soutien, pour la semaine complète (du lundi 3 avril au vendredi 7 avril, à Grenoble) permettant l'accès à toutes les activités, est disponible dès maintenant au prix de 100 F à l'adresse suivante : ARA, 102, rue d'Alembert, 38000 Grenoble.

éditions

• « GRAFFITI »
Le groupe « Humeurs Noires » vient de sortir le n° 7 de sa feuille d'expression « Graffiti ». Elle est consacrée à la Révolution de 1789 ; la révolution en elle-même et l'histoire de la classe dominante qui y a trouvé sa source. Que tout le monde profite de cette nouvelle contribution anarchiste à la commémoration de ce bicentenaire.

• BADGES
Le groupe Sacco-Vanzetti peut réaliser des badges selon maquette fournie (diamètre : 38 mm, plastifiés, armature métallique, épingle de sûreté). Pour renseignements et tarifs, contactez-nous : éditions Entraide, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles.

• AFFICHE.
Le groupe de Sevran-Bondy a édité une affiche de propagande pour la librairie du Monde libertaire. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F l'unité, et de 1,20 F au-dessus de 10 exemplaires.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'anarchisme sans jamais oser le demander...
...est à la librairie du monde libertaire
145, rue Amelot. Paris 11e. M°République. Tel: 48.05.34.08.

• AUTOCOLLANTS
Le groupe Carlo-Cafiero a réédité l'autocollant « Droit au logement gratuit pous tous ». Il l'a édité également sous une autre formule : « Droit au logement décent pour tous », afin de contenter tous ceux qui sont prêts à s'investir dans une camapgne massive sur le logement. Ces deux autocollants, en blanc et bleu, sont disponibles à la librairie du Monde libertaire (on peut commander) au prix de 0,50 F au-dessus de 10 exemplaires et de 1 F à l'unité.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

N°745 JEUDI 30 MARS 1989

CORSE

Aspects du colonialisme

MAINTENANT que le conflit dure depuis un mois et demi, on peut déjà mesurer le caractère contre-révolutionnaire de la CGT. La CGT et FO sont partis bille en tête avec la revendication de la prime d'insularité pour les seuls fonctionnaires. La lutte syndicale ne peut pas toujours être gagnante en engageant la lutte simultanément dans tous les secteurs concernés si l'on n'a pas l'assurance d'être suivi, donc le fait de mobiliser les fonctionnaires n'a apparemment rien d'extraordinaire. Mais comment expliquer ce refus crispé de ne pas élargir la revendication contre la vie chère, subie par tous, aux catégories rejoignant spontanément la lutte.

Les pêcheurs qui ont bloqué les ports n'ont vu à aucun moment la prise en compte de leur lutte par l'intersyndicale, mieux les syndicats réformistes ont laissé croire qu'avec leurs seules forces, ils paralysaient la Corse. Ceci, tandis que différentes catégories au-delà de salariés du privé, comme les petits commerçants se mettaient spontanément en grève par solidarité et s'organisaient comme les agriculteurs, que les lycéens, étudiants et stagiaires rejoignaient la lutte.

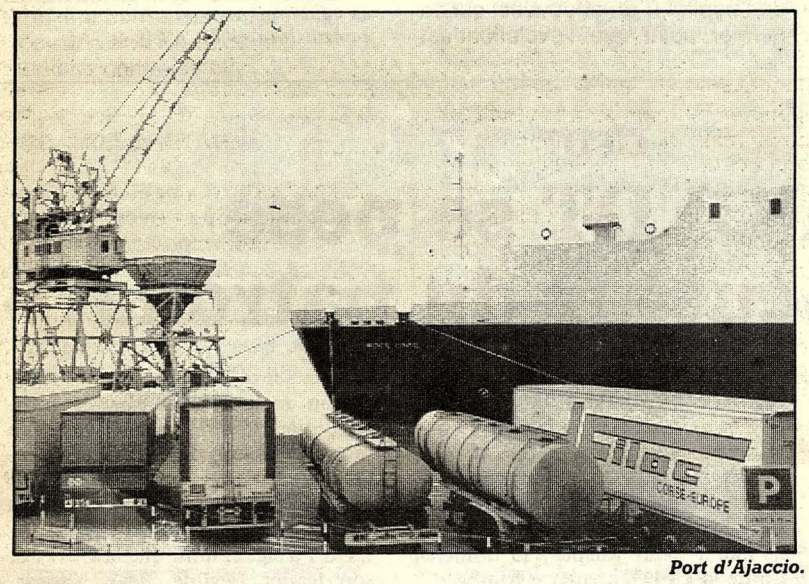

Port d'Ajaccio.

Cette réaction nationale corse fait frissonner la CGT qui craint les débordements. Elle se cramponne avec les autres syndicats réformistes sur la fonction publique et ce n'est que du bout des lèvres, après cinq semaines de conflit, qu'elle commence à parler des salariés du privé ; la prime d'insularité en compensation de la vie chère étant d'ailleurs toujours réclamée pour les seuls fonctionnaires.

Le problème corse

Du côté du gouvernement, la double dimension sociale et nationale de ce mouvement n'échappe pas, reposant une fois de plus le problème corse. C'est pour cela — au grand dam des syndicats réformistes qui critiquaient les positions du STC, affirmant que la vie étant chère pour tous, il faut des mesures structurelles et non un nouveau palliatif pour ceux qui sont les moins mal lotis — que le gouvernement abonde dans ce sens, en refusant d'accorder la prime d'insularité et en proposant de réviser la continuité territoriale par cinq tables rondes.

Autant dire que nombreux sont les fonctionnaires en Corse à ne plus rien comprendre, à être totalement désabusés par un Etat qui ne les a pas entendus, ne les a pas reçus, a rejeté par principe toute négociation pendant plusieurs semaines de grève ; puis arrive un communiqué du gouvernement pour dire qu'il faut aborder le problème comme le propose le syndicat nationaliste STC !

Enfin cela ne veut pas dire que les tables rondes proposées aboutiront, c'est aussi une façon pour le gouvernement de faire cesser le conflit sans lâcher la monnaie et ne pas créer, comme l'a exposé le préfet, de précédents contagieux pour d'autres régions. Il est sûr aussi que la hantise de Joxe — venu près de dix fois depuis les élections — de voir la trêve du FLNC se terminer joue, alors en donnant un gage de plus au mouvement nationaliste, on cherche aussi à gagner du temps. En tout état de cause, les réflexes coloniaux sont toujours là, d'une part la CGT n'entendant pas la lutte collective d'un peuple pour lui préférer les seuls fonctionnaires, et d'autre part l'Etat qui, enfin, répond aux grévistes par une proposition d'indemnité de transport, dérisoire par ailleurs comme l'apprendront les quarante délégués syndicaux se déplaçant à Paris samedi dernier pour enfin négocier. La vie est beaucoup plus chère en Corse, l'Etat en convient et ne trouve à proposer comme solution immédiate qu'une indemnité de transport pour « *ses* » fonctionnaires. Qui pouvait penser que le temps des colonies appartenait au passé !

Les ministres se relaient pour faire savoir que l'argent versée par l'Etat au titre de la continuité territoriale est détournée en Corse au profit du circuit de distribution, accréditant une fois de plus la thèse des socialistes « du problème entre Corses — donc débrouillez-vous » ! Quand sera enfin reconnue la responsabilité séculaire de l'Etat, qui remet directement pouvoir et fonds aux relais clanistes qui lui garantissent son autorité sur l'île ?

Fred ANTONI (Ajaccio)

Manifestation dans le centre d'Ajaccio.

CORSE

Une île sous tutelle

RÉGULIÈREMENT, lorsque la tension monte, les médias nationaux se penchent sur la Corse et celle-ci fait pour quelques jours les gros titres : activités du FLNC, magouilles électorales, grève quasi générale contre la vie chère... Souvent la situation est ubuesque, le gouvernement nomme alors un expert ou un médiateur (l'un chassant souvent l'autre), une enquête est ouverte... et on oublie tout jusqu'à la prochaine fois, les feux de l'actualité éclairant un autre sujet.

Une économie déséquilibrée

Depuis plus d'un mois, la mobilisation unanime des syndicats pour obtenir une prime d'insularité pour les fonctionnaires a conduit à une paralysie générale de l'île, alors que les problèmes de fond ne sont guère soulevés que par le Syndicat des travailleurs corses (STC, membre de la coalition Unità naziunalista). Et pourtant, cela fait vingt ans (et pour tous) que les prix y sont plus élevés que sur le continent.

Quelques chiffres résument la situation sociale et économique corse : 80 000 actifs, dont 23 000 fonctionnaires (un actif sur quatre est fonctionnaire) ; 95% de ce qui est consommé sur l'île vient du continent ; le tourisme représente le tiers du revenu annuel de la Corse ; 11,2% de chômeurs (en 1985) pour une moyenne nationale de 10,1%. Voilà les maux de ce pays : sous-développement économique et administration hypertrophiée. Cela ne date pas d'aujourd'hui, mais plutôt du début du siècle.

Une même logique explique la situation actuelle, analogue à celle d'un pays colonisé, et commune à d'autres régions de France (Bretagne, Languedoc, régions montagneuses du Massif central, par exemple). Ces régions périphériques ont perdu leur autonomie économique au profit du centralisme français. Elles ont servi de réserve de main-d'œuvre au capitalisme et, lorsqu'une activité économique y a été développée, elle est de type unique et fortement dépendante : monoculture (vigne) et tourisme.

Les lois douanières

Selon J.-P. Delors et Stéphane Muracciole (1), « *au XIX^e^ siècle pourtant, la Corse n'a pas pris un si mauvais départ. En 1833, l'arrondissement de Bastia compte un embryon d'infrastucture économique : des fabriques de savon, des industries du tabac, une verrerie, treize tanneries, trois forges, trente-six moulins à huile, trois cent cinquante moulins à farine, deux cent quarante-quatre machines à tisser, sept distilleries.* »

Mais, en 1818, et jusqu'en 1912 (avec des effets qui dureront jusqu'en 1936), l'île vit sous le régime des lois douanières qui détruisent toute possibilité de concurrence et vont amener la ruine de l'économie régionale. Elles stipulent en effet que « *les produits fabriqués en France pourront arriver en Corse en exemption de tous droits, sauf à payer ensuite les droits de sortie du tarif général s'ils passaient définitivement à l'étranger* ». En revanche, « *toutes les autres marchandises ou denrées envoyées de Corse en France acquitteront à leur entrée des droits de tarif général comme venant de l'étranger.* »

Ajoutons à cela le surpeuplement et la propagande colonialiste qui pousse à l'émigration, la saignée de 1914-1918 (35 000 hommes tués sur une population de 300 000 habitants) qui désertifie de centre de l'île et conduit à la désagrégation de l'agriculture traditionnelle de montagne, et l'on constate un déséquilibre économique qui va être renforcé par les choix effectués dans les années 60. L'Etat privilégie le développement de la mono-culture (agrume et vigne), fortement dépendante des marchés extérieurs, et le tourisme (activité saisonnière), aux

(suite page 4).

Evolution des principales importations alimentaires en Corse

-Produits en tonnes-

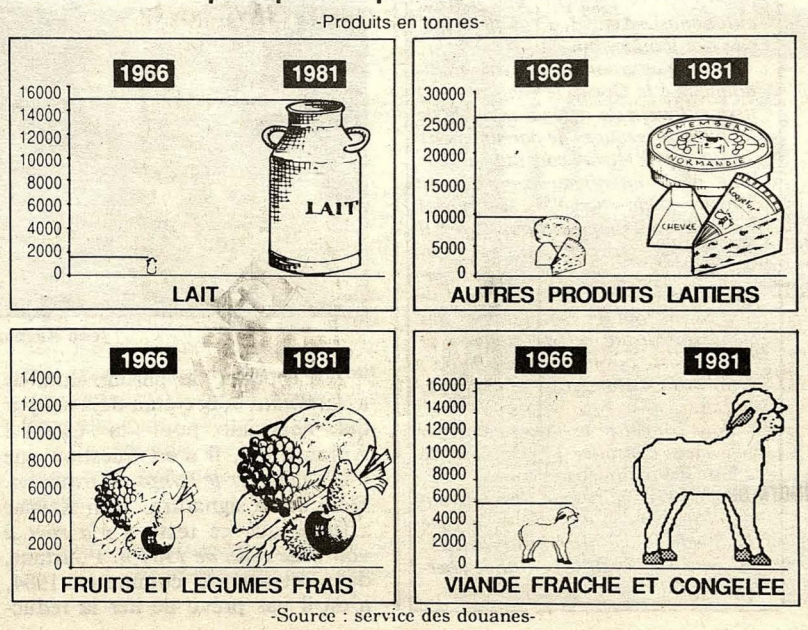

-Source : service des douanes-

Editorial

NOS dernières élections municipales sont loin d'égaler en importance celles qui ont eu lieu récemment au Salvador. On peut s'étonner du processus démocratique en vigueur dans cette république « bananière » où la guérilla d'extrême gauche reste extrêmement vivace, à un point tel que l'on peut parler d'une véritable guerre civile. Cocktail classique et détonnant d'un tiers monde sud américain paralysé : l'armée au pouvoir soutenue par les Yankees d'un côté et, de l'autre, une guérilla sans cesse sur la brèche. Quant à l'Eglise, elle fait la preuve, une fois de plus, de son indécision et de son incapacité d'être cohérente.

Reste une population écartelée, véritable enjeu de la tuerie. Le récent succès de l'extrême droite aux élections salvadoriennes est symptomatique : les Etats-Unis, toujours aussi faux-derches estiment devoir « donner sa chance » au nouveau président. De quoi je me mêle, une fois de plus ? L'extrême gauche ayant appelé à l'abstension est maintenant accusée d'avoir faussé la consultation en paralysant les transports, et empêchant ainsi les populations les plus pauvres d'aller voter.

Mais moins que jamais, une telle évolution politique est très loin de garantir l'arrêt de la guerre civile qui, depuis dix ans, saigne l'économie à blanc et a déjà fait au moins une dizaine de milliers de morts.

S'il est toutefois facile de flatter notre bonne conscience, à plusieurs heures d'avion de là-bas, il faut être vigilant et tenter de ne jamais laisser le champ libre aux idéologies consensuelles du laisser-faire. Un président d'extrême droite de plus, c'est un peuple de plus qui étouffe sous la botte. C'est une grave erreur que de penser que même légitimisé, un chef d'Etat vainqueur au jeu démocratique saura éviter un carnage. L'exemple du Liban est malheureusement là pour nous le rappeler. La quasi-inexistence des institutions étatiques n'évite pas les massacres, et l'Etat libanais n'avait pas su le faire non plus. Gouvernement sans pouvoir ou pouvoir sans gouvernement ? Nous avons la tentation de croire qu'il existe une alternative : l'anarchie...

CORSE

Une île... (suite)

(suite de la page 3).

dépens de la valorisation des ressources naturelles locales. Depuis lors « *l'île vit dans une économie de consommation et non de production.*

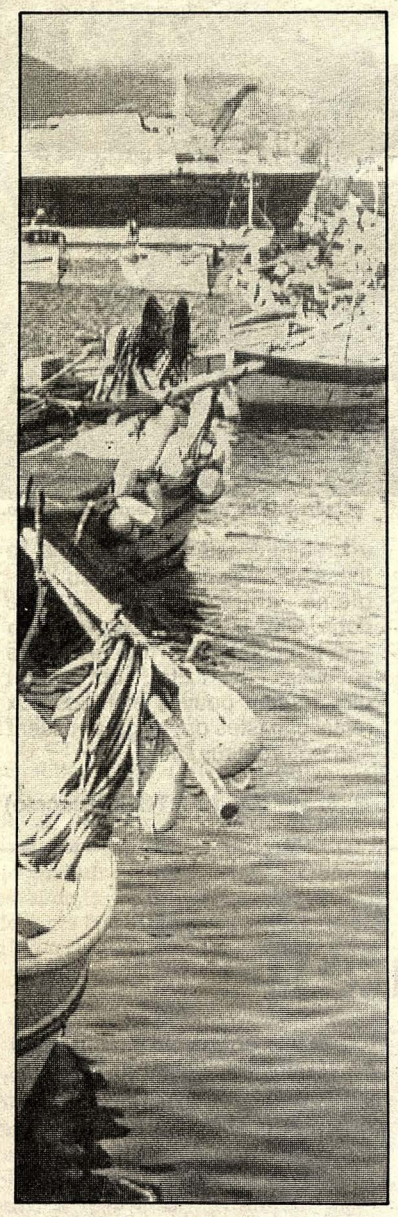

Barques de pêcheurs en grève empêchant les mouvements des navires dans le port d'Ajaccio.

Elle importe en 1982 pour 700 milliards d'anciens francs et n'exporte que pour 100 milliards » (2).

La continuité territoriale

En avril 1976, pour tenter (déjà) de limiter le coût de la vie dû à l'insularité et au sous-développement économique, Valéry Giscard d'Estaing (après les événements d'Aléria, tout de même) crée ce qu'on appelle « *l'enveloppe de la continuité territoriale* ». Il s'agit de subventions de l'Etat pour équilibrer les prix en Corse sur ceux du continent, assurant ainsi une « continuité ». Cependant, cette innovation va avoir des effets pervers et desservir l'économie locale. « *La Corse a importé, en 1980, 102 000 tonnes de marchandises pour 210 000 tonnes d'exportations. Cette politique aboutit donc à subventionner les importations métropolitaines dans l'île. (...) La Corse produit peu, donc elle importe massivement. Au lieu de créer un secteur productif en vue de diminuer ses importations, la politique de continuité territoriale subventionne les importations. En termes sociaux, cela signifie que l'île importe massivement... du chômage.* » (3).

Comment s'étonner dès lors de l'hypertrophie des secteurs administratifs et tertiaire (distribution, entre autres). Surtout que, très tôt, une économie de subsistance et d'assistanat s'est développée au plus grand profit politique des clans (4) qui tiennent en main les rouages d'attribution des diverses subventions, primes et pensions. « *En 1976, dans les Hautes-Alpes, département économiquement similaire à la Haute-Corse, 600 personnes bénéficiaient d'une aide dont le montant se situait, en moyenne, autour de 450 francs par mois. En Haute-Corse, 6 500 personnes touchaient, elles, 850 F !* » (5).

Autres exemples : en 1965, 36,5% des revenus sont fournis par les pensions et autres prestations sociales : « *l'île (est) en tête des régions en matière de subventions avec 158 F par habitant en 1977, pour une moyenne nationale de 44,19 F (...)* ». Selon les sources officielles, « *pour un franc prélevé en Corse par l'Etat, celui-ci en verse 2,65 au profit de l'île* » (6).

D'où la question bien légitime de savoir ce que devient cet argent, où passent par exemple les 750 millions de francs alloués au maintien de la continuité territoriale. Selon toute vraisemblance, cette manne sert surtout à maintenir en l'état la situation de dépendance de la Corse, la population n'en touchant qu'une infime partie. D'un côté, le sous-équipement en matière de santé, de l'autre des investissements de plus en plus importants pour aménager les zones touristiques ou préparer des terrains en vue d'opérations immobilières. Ces crédits servent aussi à financer des travaux jamais effectués (ou financés plusieurs fois avant d'être exécutés), à engraisser quelques importateurs et distributeurs, des hommes politiques locaux, qui tous ont intérêt à ce que la situation ne change pas.

Dans ces conditions, la prime d'insularité ne serait qu'un replâtrage de plus, qui ne résoudrait en rien le problème de la dépendance économique. Les Corses ne doivent donc pas attendre de l'Etat — et l'histoire l'a bien démontré — une volonté politique de développement régional, rien non plus à espérer de ses relais locaux que sont les clans. Leur avenir, les habitants de ce pays le construiront de leurs mains. La création et la croissance de syndicats tels que le STC, menant de front une lutte de libération sociale et nationale, prouvent que certains l'ont bien compris. Le chemin pour atteindre un socialisme égalitaire, autogestionnaire et fédéraliste, qui détruira les rapports d'exploitation et d'oppression, est encore long à parcourir. En Corse, comme ailleurs.

P. BEDOS
(Gr. Sacco et Vanzetti)

NOTES

(1) J.-P- Delors et S. Muracciole, Corse, la poudrière, *éditions Alain Moreau, 1978.*

(2) Vanina, Corse, la liberté pas la mort, *éditions Acratie, 1983, en vente à la librairie du Monde libertaire, 70 F.*

(3) « L'UPC constate, accuse, propose... », *supplément au journal autonomiste* Arriti !, *1er juillet 1982, cité par Vanina, op. cit.*

(4) Organisation de pouvoir traditionnelle à la Corse, le clan (partitu) tisse autour d'un agrégat instable de familles, de groupes de parenté ou de groupements locaux constitué autour d'un chef, un réseau complexe de fidélités et de clientèles. Maître des rouages économiques et politiques, il dispense ses faveurs contre reconnaissance. Les élus corses appartiennent à des partis politiques, mais ils sont avant tout les représentants des clans (de droite ou de gauche, de Haute-Corse ou de Corse du Sud).

(5) J.-P. Delors et S. Muracciole, op. cit.

Pour connaître la réalité corse, on peut aussi consulter Trois années de la lutte des nationalistes corses (1985, 1986, 1987), *édité par l'association « U Ribombu », et* Avvene, *organe du Syndicat des travailleurs corses, en vente à la librairie du Monde libertaire.*

SANTÉ

Hosto blues

LA guérison est encore loin. Ce n'est d'ailleurs pas à cause des personnels hospitaliers. Claude Evin, ministre de la Santé, prend semble-t-il un malin plaisir à prolonger la maladie... Il ne veut toujours rien entendre des revendications des infirmières, agents hospitaliers, kinés, ergos, toutes celles et ceux, en fait, qui contribuent à l'accueil et au mieux-être des usagers des établissements de soins.

Jeudi 23 mars, 3 000 personnes se rassemblent devant le ministère, à Paris, à l'appel des coordinations et des syndicats CGT et CRC (1). Plusieurs centaines de personnes ont manifesté en province devant les DDASS et les directions régionales de l'Action sanitaire et sociale (DRASS), le même jour.

Toujours les mêmes slogans : salaires, conditions de travail, effectifs. Toujours les mêmes réponses : « *ce n'est pas possible...* », « *On a fait le maximum* » (surtout pour les médecins). Pourtant, si l'on regarde de plus près une fiche de paie d'un ouvrier ou d'une aide-soignante, si l'on étudie leur profil de carrière, si l'on travaille avec eux ; on est très loin du maximum et très près du minimum : salaire égale tout juste au SNIC, profil de carrière proche de la ligne droite, conditions de travail beaucoup moins valorisante que celles d'un ministre !

Sans oublier le peu de reconnaissance des qualifications acquises par l'ensemble des salariés de ce secteur. Comme si l'hôpital ne fonctionnait que par les chefs de cliniques, les grands professeurs et les chefs de services !

Dans ce contexte, le malaise ne peut que s'accroître. Les prochains états-généraux infirmiers, prévus à Paris les 15 et 16 avril, devraient redonner un second souffle au mouvement et permettre à tous les personnels de sortir de l'hôpital !. En effet, c'est sur ce dernier point que l'évolution est lente. L'aspect intercatégoriel nécessaire à la totale guérison... à la satisfaction de toutes les revendications. Même si ce jeudi toutes les coordinations, ou presque, appelaient à manifester, ce n'étaient pas encore le cas pour les syndicats. La CFDT, FO et la CFTC avaient appelé à une journée de grève le mardi, quant au personnel infirmier lui-même, il ne semble pas, dans sa grande majorité, convaincu de l'urgence d'actions intercatégorielles. Le programme des états-généraux le confirme, cela reste une initiative essentiellement infirmière. Espérons que le débat se poursuivra et, qu'au lendemain de cette rencontre, tous les personnels hospitaliers infirmiers et ouvriers se retrouveront ensemble dans la rue, pour gagner tous.

Alain CURABLE

(1) CRC : le nouveau sigle des exclus de la CFDT Santé région parisienne, qui se réuniront en congrès constitutif le samedi 1er avril à Créteil.

CFDT

« La CFDT se pose en interlocuteur du patronat »

« *POUR la CFDT, le projet d'autogestion vise à modifier radicalement les rapports sociaux dans leur aspect hiérarchique. La question du pouvoir n'est pas uniquement un problème de personnes : il ne s'agit pas seulement de remplacer les dirigeants capitalistes par des dirigeants élus ou nommés qui représenteraient les intérêts des travailleurs et non plus ceux du capital* ». Pourquoi rappeler ce que l'ex-centrale du square Montholon écrivait sur l'autogestion en 1973, aux Editions du Cerf ? Parce qu'en ce samedi 25 mars, Jean Kaspar, le numéro un de la CFDT a encore frappé.

Ce n'est peut-être pas la préoccupation majeure des salariés français, mais le CNPF propose en ce moment aux organisations syndicales un texte sur l'aménagement du temps de travail. La CGT, FO et la CFTC ont refusé de le signer. La CGC l'a signé, ainsi que la CFDT et son leader flexible, Jean Kaspar, s'en est expliqué dans une interview à *Libération*...

Nous n'avons pas le texte, et nous ne pourrons pas dire si le bureau national de la CFDT a signé un texte qui, selon le journaliste de *Libération*, « *facilite le travail le dimanche, le travail des femmes et le travail continu* », mais il nous apparaît que le titre du *Monde* du même jour (« *La CFDT se pose en interlocuteur du patronat* ») met dans le mille (1).

Quand Jean Kaspar déclare : « *Nous nous félicitons d'être un interlocuteur de plus en plus influent* », il se pose en digne représentant du courant de la contribution des syndicats au développement de la société industrielle. D'ailleurs, il déclare, à la fin de l'interview, quant à l'attitude de la CGT : « *Il est temps que la CGT comprenne qu'elle n'est pas la seule organisation à représenter les intérêts des salariés. Depuis plusieurs années, elle se réfugie dans un conservatisme et un archaïsme nuisibles à l'image du syndicalisme.* » Voilà ! non suffisant que ceux qui se réclament de la lutte des classes soient taxés de passéisme, maintenant ils ternissent !

A quand la criminalisation de tout ce qui n'est pas « syndicalisme » de collaboration de classes ?

Le projet syndical de l'Europe du XXIe siècle semble clairement se dessiner... Saurons-nous, moutons noirs de tous les horizons, établir un rapport suffisant, à être plus ? L'avenir le dira. En attendant, on peut toujours préparer un 1er mai unitaire en déblayant large les politiciens aux petits pieds !

THIERRY (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Le protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail a été voté au bureau national de la CFDT par 18 voix pour, 9 contre et 5 abstentions.

TEMPS DE TRAVAIL

Kaspar devient flexible

« *IL faut savoir osé, la CFDT a osé* ». Jean Kaspar, tout nouveau secrétaire général de cette confédération, n'a pas peur des mots ni du ridicule. Seule organisation, avec la CGC, à signer l'accord sur l'aménagement du temps de travail proposé par le CNPF, la CFDT poursuit sa longue dérive entamée dans les années 80 vers un syndicalisme de compromission et de reniement. En effet, cet accord ressemble étrangement à celui rejeté en 1984 par l'ensemble des syndicats grâce, notamment, aux réactions de la base !

Jean Kaspar

A l'époque, on parlait alors de « *flexibilité* », et c'était déjà Kaspar qui négociait pour la CFDT ! Aujourd'hui, il n'est question que « *d'aménager le temps de travail* ». Fière de sa signature, Jean Kaspar affirme que ce texte « *n'a rien à voir avec celui de 1984* ». Pourtant, dans cet accord, comme en 1984, n'est-il pas prévu de lier la réduction du temps de travail et la modulation des horaires (travail continu ou travail des femmes la nuit), de garantir un réel maintien de l'emploi, et la brèche est de nouveau confirmée sur le travail le dimanche.

Le seul enjeu, pour les bureaucraties syndicales est aujourd'hui la place d'interlocuteur « responsable » et « privilégié » auprès du gouvernement et du patronat. Et, à ce titre, Kaspar devance les autres. Quant aux intérêts des salariés, c'est bien le dernier de ses soucis. Pour confirmer, s'il en était besoin, cet enjeu il suffit d'écouter ou de lire Jean Kaspar : « *La CFDT veut occuper des postes de responsabilité à hauteur de sa représentativité* », « *Nous nous félicitons d'être un interlocuteur de plus en plus influent* » (1), « *L'aménagement du temps de travail est entré dans les faits, négocié ou pas* ». Alors, justement, à quoi sert de signer si dans les entreprises, au quotidien, le patronat fait ce qui lui plaît. Cette signature ne changera rien, au pire elle confirmera ce que l'on devinait déjà : l'inutilité de la CFDT. FO fait depuis de longues années la même chose et beaucoup mieux ! Cela confirme également que l'on ne doit rien attendre des bureaucraties. Et que sans rapport de forces, signature ou pas, le patronat a toujours fait ce qu'il voulait. A bon entendeur salut !

Alain FLEXIBLE

(1) Interview au journal Libération *du samedi 25 mars 1989.*

(2) Libération *du 21 mars 1989.*

PRISONS

Avant-garde ou dernier bastion ?

HERBERT MARCUSE pensait que la Révolution viendrait du lumpen prolétariat. A cet égard, il prenait le contre-pied de Karl Marx, qui avait craché sur ces « *classes dangereuses* », en partie à juste raison, si l'on songe que cette frange particulière de la population a pu donner tous les nervis qui ont servi de cadres au nazisme. Néanmoins, dans les années 60, tout un courant de pensée allait dans le sens que les sous-prolétaires, à force de répression et de double répression, effectueraient des prises de conscience politique et, en explosant, seraient le déclencheur de la révolution.

Arrestation de J.-M. Rouillan.

Dans ce sens, à force de répression, les prisonniers, les femmes, les psychiatrisés, les handicapés, les homosexuels se sont constitués en groupes révolutionnaires. Chacun luttait sur son terrain, mais il est clair que les analyses qui étaient effectuées prônaient la destruction des appareils d'Etat qui engendraient l'oppression ou l'exploitation de chacune de ces catégories sociales.

Dans certains cas, bien sûr, il s'agissait de phénomènes culturels. Pour le féminisme, c'est plutôt la phallocratie qui était en cause. Pour les homosexuels, c'était une morale rigide, que certains ont appelée « l'hétérocratie ». Mais, pour ce qui est du domaine des prisons et de la psychiatrie, si les militants ont dénoncé les travailleurs de la santé mentale, de la justice et de l'administration pénitentiaire, ils n'en sont pas restés à la remise en cause de ces corporations. Ils sont allés jusqu'à la contestation de l'institution elle-même.

La mise en cause de l'Etat

Réalisant facilement que ces institutions sont des outils au service de l'Etat, ils ont proclamé, sur un mode franchement libertaire, qu'il fallait détruire ces appareils d'Etat et leurs appendices, les prisons et les hôpitaux psychiatriques. Mais ils ont vite pensé que c'est l'Etat lui-même qui est à mettre en cause et qui doit être attaqué. Dans ce sens, au-delà des groupes spécifiques, comme le Comité d'action des prisonniers, le MLF, le Comité de lutte des handicapés, le Front homosexuel d'action révolutionnaire, devenu le Groupe de lutte des homosexuels, le mouvement est arrivé à l'idée qu'il fallait lutter globalement. Des tentatives de rassemblement se sont donc effectuées.

Mai 68 avait été un mouvement global, même si c'était surtout les étudiants qui en avaient été les instigateurs, mais il s'était éparpillé en applications pratiques sur des terrains spécifiques. Le regroupement a tenté de s'effectuer, avec la Fédération de lutte des actions marginales, qui a échoué. Il a été réussi partiellement avec le mouvement « Marge ». Le rassemblement du mouvement « Marge » avec *Camarades* et l'Organisation communiste libertaire a donné l'autonomie.

Les luttes spécifiques ont continué à exister, en particulier sur le terrain de la prison et de la psychiatrie. Or, à partir des années 80, les mouvements de lutte globale se sont peu à peu effondrés. L'autonomie a disparu. Il n'est plus resté en place que les grands mouvements de pensée, les principaux courants politiques pré-existant à 1968 et à toute cette agitation de 1968-1980, c'est-à-dire les anarchistes, avec la Fédération anarchiste, et les trotskistes,

Les représentants du gauchisme français : A. Krivine et A. Laguillier.

dans leurs différents courants, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), l'Organisation communiste internationaliste (OCI) en particulier, et Lutte ouvrière (LO).

Du côté de la prison, le terrain s'était légèrement déplacé de la lutte anti-carcérale à la lutte anti-judiciaire. Les militants de la lutte anti-étatique se sont à leur tour éparpillés dans des mouvements spécifiques. Certains ont basculé du côté de la gauche et du Parti socialiste, à partir de 1981. Beaucoup sont entrés dans les institutions, les entreprises, les structures gouvernementales et, en général, ont cessé de lutter, au sens propre du mot.

« L'avant-garde de la révolution » ?

Les derniers révolutionnaires restés sur le terrain étaient évidemment ceux qui étaient les plus rigides, les plus durs, les plus radicalisés. Ce sont les militants d'Action directe et de sa mouvance. A l'image des années 70, en Allemagne, avec la Fraction armée rouge, et, en Italie, avec les Brigades rouges et Prima Linea, notamment, les militants d'Action directe ont entamé une lutte violente et suicidaire contre l'Etat. Le résultat a été que les plus déterminés d'entre eux se sont retrouvés en prison.

Dans les restes du mouvement révolutionnaire « autonome », on ne retrouve plus que ceux qui ont suivi de près ou de loin Action directe. La lutte abandonne le terrain anti-étatique et se regroupe derrière les symboles de la révolution, qui sont devenus des « martyrs ». Là où des militants, qui se battaient contre la prison, ont dévié vers le judiciaire, d'autres surgissent, désertent le terrain de la lutte révolutionnaire et occupent désormais le terrain de la lutte anti-carcérale.

Leurs leaders, en prison comme militants politiques, sont victimes de l'isolement carcéral, quartiers de haute sécurité (QHS), quartier de sécurité renforcé (QSR), débaptisés, depuis 1981, et appelés désormais quartiers d'isolement (QI).

Leur cheval de bataille est donc la lutte contre les QI. Les militants, qui analysaient la prison en termes libertaires, ont donc laissé le terrain aux marxistes-léninistes.

Certains parmi ces derniers établissent clairement la distinction entre politiques et droits communs. Il suffit de lire certains textes, écrits par la plupart des militants politiques, pour s'apercevoir qu'il ne s'agit pas pour eux de faire l'amalgame entre eux et les casseurs ou les braqueurs, par exemple. Sauf si ces derniers effectuent des prises de conscience et deviennent militants révolutionnaires.

Alors, la question se pose : la prison est-elle le dernier carré de la révolution ou, comme le pensaient ceux qui s'inspiraient de Marcuse, l'un des postes à l'avant-garde de la révolution ?

Les militants des années 70-80 croyaient plus ou moins que les taulards, les psychiatrisés, les handicapés, les prostituées, les homosexuels, les toxicomanes, enfin toutes les franges marginalisées, pouvaient être les déclencheurs d'un mouvement révolutionnaire qui aurait entraîné les ouvriers.

Ils ont assez vite renoncé à cette idée, quand ils se sont rendu compte que le nombre de militants surgis de la répression et victimes d'une oppression directement étatique n'était finalement pas si important que cela. Il arrivait assez peu de personnes ayant connu l'enfermement et l'oppression, pour grossir les rangs du mouvement révolutionnaire. Un repli s'est donc opéré. Beaucoup de militants se sont mis à penser que la révolution ne pourrait pas venir des prisons.

Il restait possible de déclencher un mouvement de contestation, voire une insurrection, par des luttes globales. D'autres, qui avaient mené des luttes révolutionnaires avec, souvent, comme concept la lutte armée, reculaient stratégiquement et se repliaient sur le terrain de la lutte anti-carcérale.

Lorsqu'ils défendaient les thèses de la lutte armée, ils étaient coupés des masses et n'avaient aucune chance de déclencher un mouvement réellement insurrectionnel. Ils ne pouvaient pas aboutir à autre chose qu'à des opérations suicidaires, qui les conduiraient en prison.

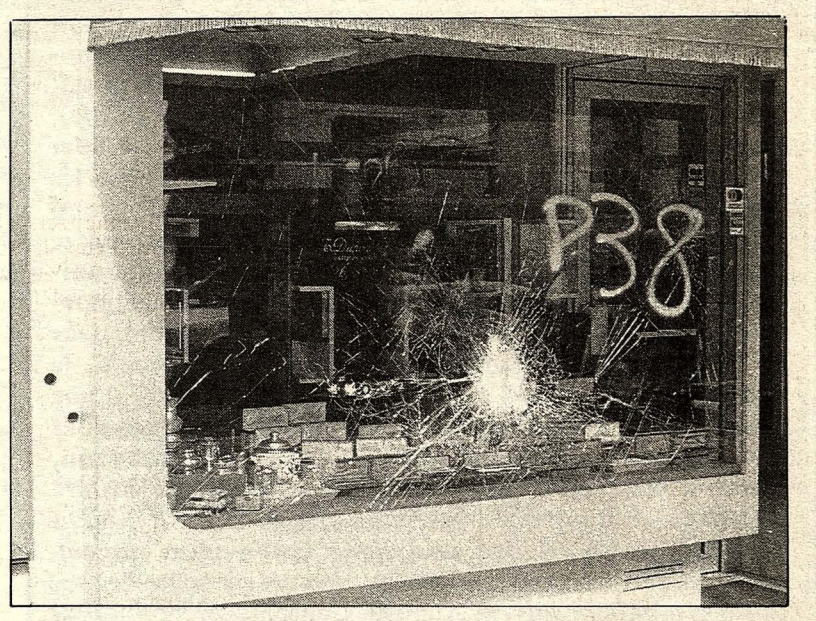

C'est d'ailleurs ce qui s'est produit.

Mais, fidèles à des thèses radicalement révolutionnaires, ils n'ont pas voulu pactiser et sont restés fidèles aux analyses anti-impérialistes. A partir du moment où ils étaient incarcérés, ils ont poursuivi leurs luttes dans le même esprit qu'auparavant.

Soutenus par toute une mouvance qui, privée de ses leaders, n'avait plus de raison de se battre militairement, ils ont donc entamé un combat essentiellement dirigé contre la justice et la prison. Se servant de l'outil médiatique, ils ont dirigé leurs analyses révolutionnaires contre la prison, et plus particulièrement contre l'isolement carcéral.

S'appuyant sur les études qui ont été effectuées à propos de l'isolement sensoriel, ils ont insisté sur les effets destructeurs, tant sur le plan psychique que somatique, de l'isolement pris dans son sens le plus général et en extrapolation de l'isolement sensoriel à l'isolement carcéral.

La mouvance (dont ils sont les symboles), obligée de déserter le terrain de la lutte anti-impérialiste s'est donc rabattue sur le terrain de la lutte anti-carcérale. Les militants ont maintenant complètement abandonné l'ensemble des luttes qui avaient marqué les années 68-80.

Il ne reste plus à ceux qui veulent se « battre » que quelques secteurs « privilégiés », tels la prison, l'armée, les mal-logés, les chômeurs, le revenu minimum d'insertion (RMI) et le syndicalisme.

Un problème se pose. En fonction des thèses anarchistes, la plupart des libertaires restent sur le terrain de la lutte contre l'Etat. Certains, de manière plus spécifique, luttent dans des groupes qui participent à ce qu'on peut appeler aujourd'hui le mouvement social (Comité des mal-logés, RMI, armée, école, immigrés, etc.).

Il est exceptionnel qu'on les retrouve sur le terrain de la lutte anti-carcérale. Quand ils se mettent aux côtés de ceux qui se battent contre la prison, la question la plus difficile à résoudre pour eux est d'arriver à faire la part des choses, face au discours des militants politiques s'exprimant au nom de l'ensemble de la population carcérale, alors qu'ils ne sont pas vraiment représentatifs de la grande masse des droits communs. Pas plus que les anarchistes, ces derniers ne se reconnaissent dans les théories de la Fraction armée rouge, des Brigades rouges et d'Action directe. Il importe donc au mouvement libertaire de s'associer à certaines revendications des détenus qui lui paraissent humainement et politiquement justes, mais de ne pas tomber dans le piège consistant à soutenir une avant-garde qui ne défend que sa propre doctrine.

Les prisons sont-elles donc l'avant-garde ou le dernier bastion de la révolution ?

Certains militants de la mouvance actuelle pourraient penser que c'est l'avant-garde, car c'est là que subsiste la contestation la plus aiguë. Mais il est clair qu'elle reste marginale, et qu'elle n'est pas encore représentative de l'ensemble du mouvement des prisonniers.

La prison est-elle le dernier bastion de la révolution ? Nous ne devons pas avoir trop d'illusions, dans ce sens que les thèses de Marcuse ne se sont pas vérifiées. Il semblerait que la prison soit plutôt le dernier bastion des révolutionnaires.

La révolution, si révolution il y a, quelle que soit sa forme politique, sociale ou culturelle, ne saurait venir d'une lutte sectorielle, mais plutôt d'une lutte globale s'en prenant à l'Etat lui-même et s'appuyant sur les revendications, la révolte et le combat de toute les catégories d'opprimés.

Jacques Lesage de La Haye

N°745 JEUDI 30 MARS 1989

P.-J. PROUDHON

« De l'art et de sa destination sociale »

Pour la deuxième année consécutive, une exposition-vente d'œuvres d'artistes plasticiens en soutien à Radio-Libertaire est organisée du 1er au 8 avril, 33, rue de Charonne, de 14 h à 19 h. Complémentairement à cette manifestation artistique, deux débats sont organisés au Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, à Paris dans le XIe, le 8 avril de 14 h à 18 h. Deux thèmes seront abordés : « L'art pour quoi faire ? » et « La représentation du corps humain dans l'art ».

Afin de lancer, en quelque sorte, la discussion nous publions, dans les lignes qui suivent, une réflexion sur l'art et sa destination sociale, à partir du livre de P.-J. Proudhon *Du principe de l'art.* Précisons pour nos lecteurs que Proudhon avait déjà abordé longuement le problème que posait l'art littéraire dans la *Philosophie du progrès* (1ere partie), dans *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (9e et 11e études) et, enfin, dans les *Majorats littéraires.* Seuls les arts plastiques n'avaient guère retenu l'attention du grand Franc-Comtois, et c'est à l'aube de sa vie que, pressé par le temps, il reprend une nouvelle fois la plume pour nous parler de peinture. En effet, à cette époque, son ami et compatriote Courbet, celui que l'on disait être le « continuateur de la peinture » hollandaise, le « père du réalisme », le représentant de « l'art social », se trouve au centre d'une grande bataille « esthétique ». Le classicisme, l'art pour l'art tiennent toujours le haut du pavé ! Et Proudhon, fidèle à lui-même, de prendre la défense du peintre d'Ornans et d'affirmer péremptoirement : « *En résumé Courbet, peintre critique, analytique, synthétique, humanitaire, est une expression du temps. Son œuvre coïncide avec la Philosophie positive* d'Auguste Conte, la *Métaphysique positive* de Vacherot, le *Droit humain* ou justice immanente *du moi ; le droit au travail et le droit du travailleur, annonçant la fin du capitalisme et la souveraineté des producteurs* ».

En attente d'une nouvelle réédition, notons enfin que malheureusement l'ouvrage de Proudhon n'est plus disponible actuellement en librairie. Les lecteurs intéressés par le sujet devront donc avoir recours aux bibliothèques.

La rédaction

PROUDHON introduit son propos sur l'art en regrettant que les artistes eux-mêmes soient « *hors d'état de répondre pour eux-mêmes et de justifier leurs œuvres.* »

Répondre à qui ? Justifier quoi ? Voilà ce qui ne toucherait absolument pas l'esprit d'un esthète. D'emblée, Proudhon pose donc une relation entre l'art et la réflexion, entre l'art et la société. Comment celui qui se dit lui-même « *dénué d'intuition esthétique* » a-t-il pu venir à ces préoccupations, qu'est-ce qui peut donner aujourd'hui un intérêt à ces réflexions.

La chose est clairement établie dès le départ pour Proudhon : « *L'art est accessoire, il n'est pas premier, primordial. (...) Ce qui l'est dans l'âme humaine, ce sont la conscience et la science, la conscience c'est l'idée de justice, la science c'est la vérité.* »

L'art au service de la morale et de la science

Nous entrevoyons ici un premier point important : si Proudhon est assez réaliste pour penser l'art comme une fonction auxiliaire, il entache l'essentiel pour lui de l'esprit humain d'idéaux touchant une appréciation d'équilibre et d'harmonie. Plus exactement, il pense qu'il existe des lois propres aux choses de ce monde, que notre conscience et notre science doivent *retrouver*. C'est ici que l'art peut intervenir, dans la mesure où il lui appartient de redécouvrir ces lois cachées de la réalité. Dans cette tâche, l'art ne servirait que les principes même de la morale et de la science et ne pourrait pas se déclarer indépendant « *des notions de justice et de vertu.* » Tout cela nous rappelle Diderot admirant les tableaux de Greuze pour la leçon de belle moralité que l'on pouvait y trouver. Comme ce dernier, Proudhon reste fidèle à la doctrine classique qui présente l'art comme l'imitation « idéale » de la nature. L'artiste n'invente pas, il révèle : l'œuvre est un instrument d'élucidation. Mais là où Proudhon innove, c'est dans cette conscience historique qu'il pouvait avoir plus aiguisée que son prédécesseur : la représentation idéaliste de la nature tend « *au perfectionnement physique et moral de notre espèce.* »

Un art social

Si l'idée de perfectionnement moral peut s'entendre facilement, celle de perfectionnement physique laisse perplexe... Tout s'éclaire lorsque Proudhon associe à l'idée d'auxiliaire de la justice et de la vertu, l'industrie à l'art. Ce perfectionnement physique, c'est bien sûr la transformation de notre environnement. Mais peut-on demander à ces progrès de toujours suivre les lois de la nature des choses ?

Nous sommes passés, sans presque nous en apercevoir, à un autre niveau : les lois à suivre ne sont plus celles de la nature, mais celles de la société. De représentation idéale de la réalité, l'art est devenu *un art social*.

Après quelques attaques sur la prétention inadmissible d'un art qui se penserait libre et indépendant d'une « *mission sociale, politique, religieuse...* », Proudhon vient à réfléchir sur l'excellence de la « *communauté de pensées* » qui le constitue. Là où l'art prend tout son sens, c'est là où il transcende le niveau individuel, là où il représente « *une force de collectivité.* » Pour mener à bien cette transcendance, il convient que le message véhiculé soit unique et constant, point de dispersions ni d'inutiles variétés. Ce que l'artiste doit exprimer, c'est avant tout « *la conscience de son siècle.* » Et nous venons presque à nous éblouir de cette possibilité que pouvait avoir Proudhon de penser à une conscience actuelle « *organisée* » suffisamment pour pouvoir s'exprimer d'un seul bloc !

Cela dit, revenons à nos artistes qui, pour Proudhon, doivent être au sens fort du terme des humanistes « *en communion d'idées et principes avec tous leurs contemporains* ». Laissant de côté l'invective faite à celui qui se prétendrait d'un mouvement artistique plutôt que « *de son temps et de son pays* », on vient à s'étonner du désir précédent de perfectionnement de la société par l'art. Comment cela pourrait-il être possible si l'art se contentait de marcher à l'unisson avec son époque ? Proudhon nous répond par son désir « *de concilier l'art avec le juste et l'utile.* »

Un perfectionnement de la société par l'art

Voilà bien l'intérêt de ce discours : il tient à donner à l'esthétique ce que justement elle a toujours refusé de valider. Nous voyons maintenant comment il est possible de concevoir un perfectionnement de la société par l'art. Cela n'a rien à voir avec de nouvelles représentations plus « vraies » que « nature » que l'art pourrait enfin donner à la société, mais avec cette nouvelle fonction que le philosophe tend à lui assigner : un rôle de serviteur compétent et intelligent, capable d'appréhender les désirs et les besoins de ses maîtres avant même qu'ils les expriment. A l'instar du marivaudage, le serviteur prend conscience des sentiments et des pensées du maître avant celui-ci, et il peut ainsi amener ces affaires à un heureux dénouement. Proudhon le remarquera en nous disant que l'artiste « *ne fait que saisir des rapports, analyser des figures, combiner des traits...* » En laissant à son auteur la responsabilité de sa méprisante restriction « *ne (...) que* », nous poursuivons sa pensée en estimant que le seul mérite de l'artiste réside alors dans sa capacité plus ou moins grande d'observation. Ravalé au même niveau que l'industriel pour cette capacité, l'artiste ne peut

Proudhon
(D'après le tableau de G. Courbet).

plus tirer prestige et noblesse que dans la volonté qu'il manifeste de servir la société... ou la morale, ajoute même Proudhon, comme si ces deux entités pouvaient être assimilables !

En dernière instance, Proudhon ne sera pas de ceux pour qui « *la valeur n'attend pas le nombre des années.* » Pour lui, l'artiste, en véritable artisan, devra « *avant de pouvoir parler au public* », travailler, « *s'immerger dans les travaux mécaniques et les affaires avant de ne se livrer à l'art qu'après 40 ou 45 ans révolus...* »

De façon évidente, c'est après avoir été produit par la société qu'il pourra se mêler de « *reproduire* » la création dont il a été plus l'objet que le sujet. Comment s'étonner que pour Proudhon « *la question du fond prime sur celle de la forme ?* » Cela peut paraître moins naïf qu'on ne le pense si les choses se passaient selon ses vœux. En effet, par pays, par époque, il n'existerait plus qu'une seule forme possible, duplicata de la société en place.

Proudhon par Daumier.

Il reste, néanmoins, certaines choses qui demeurent propres à l'art. Cette faculté, par exemple, « *de nous faire saisir une pensée, un sentiment dans une forme.* » L'artiste de talent est capable, au travers de ses œuvres, « *de faire passer dans l'âme des autres le sentiment qu'il éprouve.* » L'art revient sur ce point à un niveau individuel. Et, dans la mesure où il peut être individuel, Proudhon entrevoit qu'il puisse être précurseur. Aussi dépendant devait-il être tout à l'heure de la société, aussi indépendant l'artiste doit-il être des académies et des écoles artistiques. C'est dans cette nouvelle liberté permise que le créateur comme son public trouveront l'impression et le plaisir esthétique. Le problème de la forme prime ici sur le fond. Elle doit être forte et nouvelle « *sans aller jusqu'à la fantaisie.* » L'art doit toujours se rappeler qu'il est là pour servir, non plus sur ce point, la société directement, mais l'idée de « *raison moderne* ». Ce que préconise Proudhon, c'est simplement de se libérer des courants et des genres pour s'appliquer à penser et à reproduire ses idées pour lui-même.

Le fond et la forme

Nous ne pouvons que louer Proudhon pour l'excellence de ses principes, en nous demandant comment cela peut bien s'associer à cette expression de la société tout à l'heure revendiquée comme incontournable. La solution ne se fera pas attendre. En dehors de l'asservissement aux normes artistiques, les règles retrouvées par l'art, à travers la société elle-même, sont principes de liberté. La boucle est bouclée.

Pas aussi simple que cela tout de même. La beauté associée à l'intelligence veut que l'on soit critique. Si la société possède de façon innée le sens de la justice, elle soit comme nous l'avons vu le retrouver et se recréer dans cet esprit. L'artiste est là pour l'y aider en créant sa part d'humanité, à coups de « *réformes justifiées, utiles et nécessaires.* » Le principe de base restant la destination sociale de l'art.

Tout cela peut-il avoir un sens aujourd'hui ? Il est certain que beaucoup d'artistes récuseraient l'idée de dépendance de l'art à la société, au moins au niveau de la vertu et de l'utilité demandées par le « Père de l'Anarchie ». Il est certain également que chacun d'entre nous pense à la société actuelle comme une structure multiple et éclatée. Mais le point le plus faible de l'argumentation de Proudhon reste cette idée de lois attachées à la réalité des choses, pouvant servir de modèle à la justice sociale.

Toute sa conception de ce qui existe d'inné chez l'homme, ou dans la société, le place en porte à faux dans son désir de réformes en matière de nouveautés artistiques plus utopiques que révolutionnaires. L'on pense à la nostalgie des paradis perdus baudelairiens. Au moins, ce dernier cherchait-il son salut dans la beauté, ce qui est bien loin de l'art engagé que désire Proudhon. Avait-il oublié que l'œuvre à message est très souvent de bien mauvaise qualité, et cela parce qu'il s'agit justement de privilégier le fond sur la forme.

Ce qui subsiste de plus précieux dans cette démonstration est sûrement ce qui permet à Proudhon de s'intéresser à l'art tout en étant, comme nous l'avons dit, dénué de sensibilité artistique ; à savoir la part d'humanité qu'il y trouve. C'est sur ce point que l'on peut trouver une cohérence et une actualité à sa théorie de l'art. Si un artiste ne doit pas nécessairement transmettre un message à la société, il doit au moins posséder un autre but que celui de l'art pour l'art. Le public peut lui demander, pour le moins, d'aimer assez l'homme pour avoir le désir de lui offrir une vision de plus en plus large du monde. Arriver à lui donner un sens est une autre histoire...

CHARLOTTE

INTERVIEW : LE COMITÉ EXTÉRIOR MAPUCHE

Les indiens mapuches du Chili

Etaient-ils un ou deux millions d'indiens mapuches à vivre sur l'actuel territoire du Chili quand les Espagnols débarquèrent, en 1536 ? Difficile de le savoir précisément. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'ils y sont aujourd'hui environ 800 000, pour la plupart dans les provinces du sud (Arauco, Bio-Bio, Cautin, Malleco).

Trois siècles de guerres n'auront pas suffi aux Espagnols pour exterminer ou soumettre ce peuple, qui avait déjà résisté aux Incas. Les Mapuches, une fois l'indépendance (en 1818) prononcée, eurent encore à affronter militairement la société chilienne. Et il faudra finalement l'aide de l'Argentine et la terrible guerre de la Pampa, pour que ce que l'on appellera — côté militaire — la « Pacification de l'Araucanie » soit consommée, en 1883.

Dès lors, les Mapuches qui ont échappé aux massacres vivent dans les « reducciones », réserves de 10 hectares environ, qu'ils préfèrent appeler « communautés ».

Aujourd'hui, ils sont encore nombreux à vivre en communauté, sur un territoire d'environ 350 000 hectares (31 000 000 d'hectares en 1540), ou bien ils ont « émigré » dans les grands centres urbains, pour raison économique. Pour ce peuple, dont aucune constitution n'a encore reconnu l'existence depuis l'avènement de la république chilienne, la lutte contre la dictature est fondamentale à plus d'un titre. Outre les conditions intolérables dans lesquelles Pinochet et sa clique tiennent la société chilienne, le peuple mapuche endure les effets d'une mort lente, à petits feux. Car Pinochet, qui veut en finir avec la plus importante minorité ethnique du Chili, a mis en place des lois visant à l'anéantissement progressif des communautés. Plus un attirail de mesures dont l'objectif est l'assimilation forcée des Mapuches par la ruine de leur culture. Dernièrement, il a — afin d'assécher leur mémoire collective — interdit l'accès des Mapuches aux archives générales.

Des Mapuches, il y en a également en exil en Europe. Depuis 1978, ils se retrouvent autour d'une organisation visant à l'information sur leur peuple, à la lutte contre les lois de l'ethnocide, pour leur autonomie. Le Comité Extérior Mapuche (1), qui affirme dans sa plate-forme une réelle indépendance face aux partis politiques, institutions religieuses et autres, dont « les affiliations contrediraient les principes d'autodétermination et d'indépendance idéologique et culturelle qu'ils revendiquent », se démarque ouvertement des associations indianistes plutôt politiciennes.

Le *Monde libertaire* a interrogé Guillermo L., l'un des représentants du Comité en France.

N. B.

Sur les Mapuches, consulter le numéro 15 de la revue Nitassinan *(Nitassinan CSIA, BP 101, 75623 Paris cedex 13), en vente à la librairie du Monde libertaire.*

(1) Comité Extérior Mapuche Francia, c/o Luis LLanquilef, 24, rue Feutrier, 75018 Paris.

— **Le « Monde libertaire » :** *Etre Mapuche aujourd'hui, qu'est-ce que cela signifie ?*

— **Guillermo L. :** Pour nous, être Mapuche, c'est surtout faire partie d'un peuple différent du peuple chilien. Notre histoire, notre culture ne sont pas du tout les mêmes. Nous avons une vision, une cosmogonie qui sont tout à fait différentes. Par exemple, notre vision de la vie est très liée à la nature. En tant qu'être, on vit en harmonie avec la nature ; la nature n'est pas à notre service, c'est nous qui sommes au service de la nature. Nous vivons en harmonie avec tous les êtres vivants. Et je ne parle pas seulement des animaux mais aussi des plantes, de la rivière, de la montagne, de toute les expressions naturelles qui font partie de la vie-même.

Pour nous la Terre, c'est la mère, la mère qui donne à ses enfants la vie, les moyens de vivre, de se nourrir. Et c'est une question fondamentale, parce qu'en général, dans leurs analyses politiques, les différents courants idéologiques chiliens, d'une façon ou d'une autre, essaient de lier Mapuches et paysans. Mais nous ne sommes pas des paysans ; nous sommes liés à la Terre dans une conception tout à fait différente. Pour les paysans chiliens la Terre représente un moyen économique. Pour nous, c'est le moyen de notre existence-même en tant que peuple, et il est important de vivre en harmonie avec elle.

La relation communautaire également, qui fait partie de notre réalité, est tout à fait différente de la réalité chilienne. C'est l'expression de l'harmonie entre les hommes en relation à toute la vie collective, et notre façon de vivre n'a rien à voir avec l'individualisme qui caractérise les sociétés occidentales. La religion est également très différente ; l'expression-même religieuse, qui est le *nguillatun*, ne s'exprime pas de la même façon que l'expression catholique ou protestante. La langue, le *mapu-dum*, n'a non plus rien à voir avec la langue chilienne. Il n'y a aucune racine castillane dans notre langue. Et l'expression de la langue, à travers la poésie, la chanson, est très liée à la nature. Parce que chaque culture se développe d'accord avec sa propre réalité.

— **M.L. :** *Quelle place est faite à cette culture mapuche, aujourd'hui, au Chili ?*

— **G. L. :** Toute la question est là. Selon nous, la culture occidentale est une culture d'expansion, d'oppression. Pour des raisons économiques et politiques, on nous impose une culture. De notre point de vue, tous les peuples sont égaux et devraient jouir des mêmes moyens pour se développer. Mais on nie à notre peuple toutes possibilités de se développer ; on ne le reconnaît pas. Aujourd'hui, on dit qu'on est exilé parce qu'on nous nie la reconnaissance de notre propre existence, dans notre propre territoire. On dit qu'on est exilé parce que, d'une façon ou d'une autre, on est obligé de développer notre culture dans la clandestinité. La société chilienne nous impose un colonialisme interne.

— **M.L. :** *Les Mapuches sont-ils le seul peuple à subir cette politique ?*

— **G. L. :** Il y a une tendance à ne parler que des Mapuches, parce que c'est le peuple indien majoritaire en nombre au Chili, entre 8 à 10% de la population, c'est-à-dire entre 800 000 à 1 million d'habitants. Nous sommes surtout implantés dans le sud du pays, une partie de notre territoire « historique ». Mais il y a une forte population mapuche à Santiago et vers d'autres centres urbains, comme Concepcion, et surtout Temuco, la capitale de l'Araucanie.

Mais il y a d'autres minorités au Chili : les indiens aymara, du côté d'Antofagasta, les Atacamenos, dans la province d'Atacama, et les Pascuans, habitants de Rapa Nui (Ile de Pâques).

— **M.L. :** *Quelle est la politique actuelle de Pinochet à votre égard ?*

— **G. L. :** Pour ce qui est de la Constitution de 1980, on n'y reconnaît pas l'existence d'un peuple indien au Chili. Mais ça, ce n'est pas nouveau. En revanche, depuis 1978, une loi pour la division des terres, pour diviser les communautés en petites parcelles, est appliquée, loi qui est fatidique pour notre peuple.

— **M.L. :** *Comment cela se passe-t-il concrètement ?*

— **G. L. :** L'économie du peuple mapuche n'est pas une économie de marché, mais une économie de subsistance, basée essentiellement sur les produits de la Terre. Avant la loi de 1978, et cela depuis 1818, la communauté mapuche était considérée comme non accessible. Il n'était pas possible de la céder, de la mettre en vente. La loi de 1978 autorise et favorise l'achat et la vente des communautés, et tend à la parcellisation de nos terres. A partir de là, certains Mapuches sont passés à la parcelle individuelle, travaillent d'une façon individuelle et vendent leurs produits d'une façon individuelle. L'Etat donne aussi la possibilité de demander des prêts à la banque pour acheter des animaux, des produits, etc. Et qu'est-ce que cela donne ? Une énorme quantité de communautés qui sont vendues, et un grand nombre de Mapuches qui n'arrivent pas à payer leurs prêts.

« On essaie, par tous les moyens, de faire disparaître notre peuple. »

Tout cela est machiavélique. Notre peuple n'est pas reconnu dans la Constitution, mais dans les faits on sait qu'il existe. On essaie, en fait, par tous les moyens, de le faire disparaître et de substituer à sa culture la culture occidentale jugée supérieure. Mais comme le régime ne peut pas appliquer un génocide,

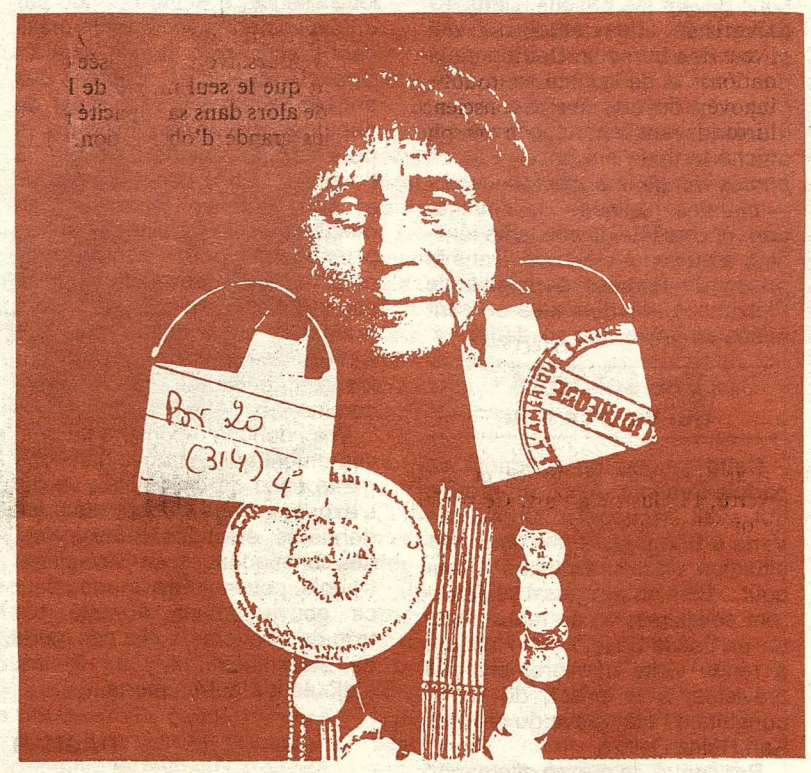

parce qu'il ne peut pas aujourd'hui massacrer, assassiner, 10% de la population, il essaie de nous faire disparaître en tant que peuple, en attaquant notre culture. On sait bien que la base de notre existence culturelle, c'est la Terre ; à partir du moment où la Terre disparaîtra, la force de notre système ne sera plus la même. On se trouvera dans la même situation que les Palestiniens, que les Arméniens, que les peuples sans territoires. Ça, c'est également la possibilité de préparer une loi mapuche faite par nous, présentée au Parlement en tant que loi mapuche. Cette loi proposait la récupération des terres, les écoles bilingues, l'assistance à notre peuple, la sauvegarde de notre culture. Mais qu'est-ce qu'il s'est passé ? La loi est passée de justesse au Parlement, et les questions fondamentales n'ont pas été prises en compte. Allende a commis des erreurs. Il a voulu appliquer une réforme agraire l'atteinte la plus flagrante que notre peuple ait reçue depuis la dictature. C'est pour cela que, pour nous, aujourd'hui, la lutte passe par la chute de la dictature, comme celle du peuple chilien. Parce qu'il faut se battre contre la répression, contre les assassinats, contre les disparitions, contre les massacres de la population, contre la misère. Et c'est en plus une lutte pour notre existence, pour conserver notre territoire, pour sauvegarder notre culture.

— **M.L. :** *Quelle était la situation pendant la période Allende et du gouvernement d'Unité populaire ?*

— **G. L. :** Il y a eu une certaine amélioration. On a donné des bourses aux étudiants mapuches pour arriver aux études supérieures. On a eu la possibilité de créer deux foyers pour les étudiants, contrôlés par la Fédération des étudiants mapuches, l'un à Temuco, l'autre à Santiago. Il y avait un député mapuche élu au Parlement, en tant que député du parti communiste, en 1973. On a eu dans une conception un petit peu mécanique. Les deux partis majoritaires de l'Union populaire étaient deux partis de conception politique marxiste-léniniste ; dans leur point de vue dogmatique, un homme lié à la Terre prend la dimension de paysan de la campagne. Et, automatiquement, avec cette conception de classe, on les met avec les paysans. Et les Mapuches qui ont émigré dans les grandes villes, dans cette même conception de classe, on les met dans l'espace du prolétariat urbain chilien. Dans cette conception, notre peuple devient une masse en plus de la masse chilienne. On ne le prend pas en compte comme un peuple, avec sa réalité propre. Appliquer la réforme agraire à notre territoire, c'est une erreur. La terre divisée donne plus de bénéfices, mais la Terre divisée dans une communauté mapuche c'est la destruction de la culture et de la vie des Mapuches.

— **M.L. :** *Que revendiquez-vous actuellement ?*

« Notre but, c'est l'autonomie et la récupération de nos terres. »

— **G. L. :** Notre but est l'autonomie et la récupération de nos terres. En ce qui concerne l'autonomie, nous réfléchissons à la forme qu'elle pourrait prendre, mais nous sommes conscients que nous devons nous « développer ». Dans tous les centres mapuches, il y a un développement agraire, mais pas de développement industriel, qui nous est pourtant nécessaire. Il faut développer certains secteurs importants pour tous les habitants des territoires mapuches. La santé, l'éducation sont également des besoins très importants pour nous. Nous cherchons comment on peut développer les techniques en fonction de notre propre situation. Nous voulons l'autonomie et nous pensons que nous sommes capables de générer notre propre développement. Notre peuple a toujours été créatif dans l'histoire. Ce n'est pas par hasard s'il a lutté pendant trois siècles contre l'invasion espagnole, puis contre la République chilienne.

— **M.L. :** *En cas de retour à la démocratie, crois-tu à la possibilité qu'on vous accorde un statut d'autonomie, vu les formes politiques en présence ?*

— **G. L. :** Non, je ne pense pas que la société chilienne nous fasse

(Lire suite page 8)

INTERVIEW : LE COMITÉ EXTÉRIOR MAPUCHE

Les indiens mapuches du Chili

(Suite de la page 7)

ce cadeau. C'est par notre propre lutte que nous arriverons à cette autonomie. C'est pour cela qu'elle ne s'arrête pas avec la fin de la dictature ; elle continue jusqu'au jour où notre revendication sera finalement reconnue. Et j'ai de l'espoir. La nouvelle génération commence à développer une conception différente de lutte, une idéologie propre. Il y a une prise de conscience nouvelle, différente ; il y a un renouveau. Les jeunes sont fiers d'être mapuche ; et ça, c'est important, parce qu'être mapuche au Chili, c'est être arabe ou nord-africain ici ; Mapuche, là-bas, ça veut dire ignorant, ça veut dire sale, ça veut dire alcoolique, tout ce qu'on peut imaginer. C'est pour ça que la lutte est difficile.

— **M.L. :** *Quelles sont les organisations de lutte actuelles ?*

— **G. L. :** Les Mapuches appartiennent à différents courants politiques ou philosophiques. Mais il y a une question sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est l'autonomie et notre droit à l'existence en tant que peuple. Le problème, c'est qu'il y a des contradictions dans certaines organisations de défense. Ad Mapu, qui fut la première association organisée depuis la dictature, en 1978, a subi deux scissions en 1985. C'était devenu l'expression de certains partis de gauche, et elle défendait des intérêts qui n'avaient plus rien à voir avec les nôtres. De ces deux scissions, sont issues la Nehueln Mapu, qui rassemble des démocrates chrétiens, et les Centres culturels mapuches, qui n'ont pas une conception idéologique clairement définie. En avril 1987, il y a eu une autre scission, d'où est sorti Callfolican. Nous, en Europe, en tant que Comité Extérior Mapuche, nous privilégions les rapports avec cette organisation, parce qu'elle exprime le mieux, selon nous, et de la façon la plus concrète et le plus profonde la conception d'autonomie.

« Notre peuple a vécu la même répression que le reste de la population chilienne. »

— **M.L. :** *Qu'est-ce que le Comité Extérior Mapuche ?*

— **G. L. :** Le CEM, c'est l'expression organique et politique d'une partie des Mapuches exilés en Europe. Sa constitution, en 1978, est le résultat d'une discussion qui avait débuté dans les années 1975-1976. Nous sommes arrivés en Europe en tant que militants d'un parti politique, et non d'une organisation mapuche. Chacun de nous est arrivé ici pour exil politique. Et que s'est-il passé à partir de l'année 1974 ? On a eu une politique de solidarité vers les disparus, vers les prisonniers politiques, etc. A l'époque, de nombreuses associations de défense de la démocratie au Chili, de défense des droits de l'homme, se créaient. Et, chaque fois qu'on a reçu des noms de disparus, de prisonniers, jamais on n'a vu le nom d'un Mapuche. Toujours des Chiliens, militants du parti communiste, du MIR, militants socialistes, mais jamais un Mapuche. Cela voulait-il dire qu'il n'y avait pas de Mapuches réprimés ? Pas de Mapuches disparus ? Pas de Mapuches en prison ? C'était bizarre, non ?

On savait bien qu'il y en avait, surtout dans les prisons de Temuco. Alors on a cherché tous les prisonniers mapuches du Chili. Il y en avait beaucoup, et tous torturés, des disparus aussi, beaucoup de disparus. Alors, on a commencé à faire une énorme réflexion, chacun de nous à l'intérieur de chaque parti. Pourquoi les Mapuches sont-ils en dehors de la solidarité ? Pourquoi ne sont-ils pas pris en compte ? On s'est rendu compte qu'on ne présentait aucun intérêt pour les partis de la gauche chilienne, qui faisaient le relais avec les organisations françaises. On a cherché les moyens de se solidariser avec nos frères, là-bas. La solidarité était surtout économique, d'information, de dénonciation, entre l'année 1974 et l'année 1977. Par la suite, on a constitué le Comité, à Londres, en 1978. Pour dénoncer la situation de notre peuple qui a vécu la même répression que le reste de la population. Et on a pris conscience que chaque expression politique chilienne est une expression complètement à part de notre besoin et de notre réalité. On a alors commencé à détruire notre enveloppe idéologique, en quelque sorte, et on a commencé à trouver une conception propre à notre réalité. On a finalement coupé nos liens avec nos partis politiques.

— **M.L. :** *Quels sont vos projets actuels, dans le cadre de la solidarité internationale ?*

— **G. L. :** Plusieurs types de projets sont développés actuellement dans les communautés. Des projets de développement, des projets de promotion, etc. Nous en avons deux en particulier en ce moment. Un projet de radio, projet à long terme. C'est très important aujourd'hui de développer des moyens de communication et d'expression de ce type. Nous avons surtout notre projet d'école d'été. C'est la deuxième année que Callfolican organise une école d'été. On a commencé l'an dernier, avec des moyens très réduits, à mettre en place cette école, dans la province de Cautin. Pour nous, c'est très important, car les enfants reçoivent un enseignement en castillan et apprennent la culture chilienne. L'histoire qu'on leur apprend fait le silence sur la période qui va de 1546 à 1883 et présente cette date comme le fait historique de la victoire de l'armée chilienne sur les sauvages. Ce projet d'école d'été, où l'enseignement est bilingue, nous permet de faire connaître à nos enfants notre langue, notre culture... C'est fondamental pour la sauvegarde de notre identité, et pour notre lutte actuelle et future. Nous n'attendons pas que toutes les choses soient résolues demain. Nous ne verrons peut-être pas notre libération. Mais aujourd'hui beaucoup de choses se passent dans notre peuple, une prise de conscience se développe irréversiblement, et nous espérons beaucoup des générations futures.

Propos recueillis par Nathalie BREMAND

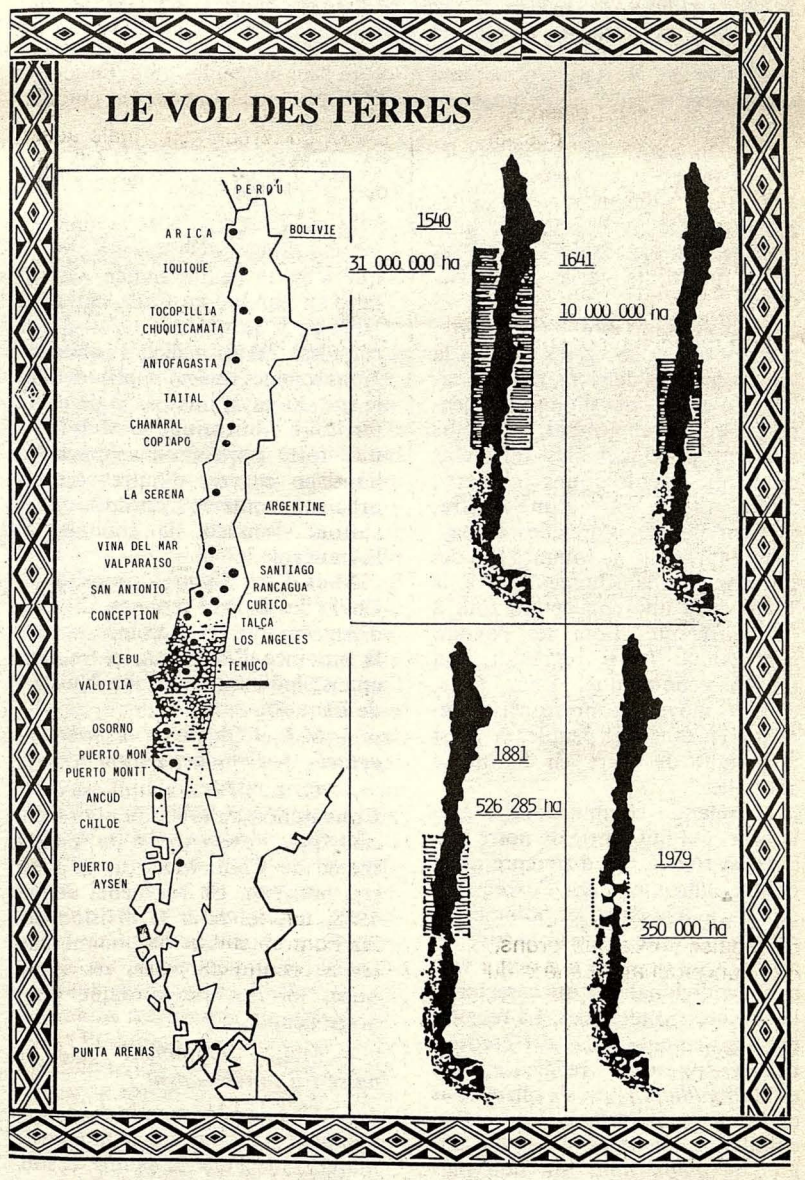

RFA

La torture ordinaire

LE 2 février, les prisonniers politiques (membres de la RAF et autres) avaient commencé une grève de la faim illimitée, leur dixième. Mais cette fois-ci, par un commun accord, ils forment une chaîne. Commençant tous ensemble, ils ont interrompu après deux semaines, mis à part deux d'entre eux (Christa Ecke et Karl-Heinz Dellwo, condamnés à perpétuité), auxquels, quinze jours plus tard, se sont joints deux autres prisonniers, et ainsi de suite.

Leurs revendications

Leurs revendications ne sont pas nouvelles et se basent sur les conventions de Genève : en finir avec 18 ans de torture par l'isolement ; regroupement des prisonniers par grands groupes, dans lesquels pourraient être intégrés de nouveaux prisonniers ; accès aux promenades avec les autres prisonniers ; libération de ceux qui, par suite de blessures, de maladies et de torture par l'isolement, sont inaptes à survivre plus longtemps aux conditions pénitentiaires (Günter Sonnenberg, Claudia Wannersdorfer, Bernd Roessner, Angelika Goder, entre autres) ; information et communication libres avec tous les autres groupes sociaux.

Exemple de la situation actuelle, à Stammheim : isolement pendant 24 heures ; cellule spéciale avec sécurité renforcée, de 7 m², éclairée à la lumière au néon toute la journée, pas d'accès à l'interrupteur qui se trouve à l'extérieur ; fenêtre haute et minuscule, avec un grillage si épais que même un stylo ne pourrait pas passer au travers ; cellules voisines vides ; une heure de promenade, toujours seul ; fouille presque quotidienne de la cellule ; visites derrière des vitres, même pour les avocats ; visites familiales très limitées, avec fouilles corporelles nues avant et après ; censure et confiscation du courrier très poussées, impossible d'écrire autre chose que des banalités.

Les suites d'un tel régime, surtout quand il dure depuis des années, sur le système nerveux, l'état physique et psychique, ont été souvent décrites, et pas seulement par Amnesty International. C'est la mort lente, l'assassinat le plus sadique.

Dès le début, cette grève de la faim a connu en RFA une vague de solidarité comme nous n'en n'avions pas observé depuis 10 ans au moins. Elle surprend, par son expansion et sa vitalité, même les proches. Elle est d'autant plus courageuse que, selon le célèbre article 129 a (« *soutien à une organisation criminelle* »), aujourd'hui sont criminalisés non seulement ceux qui protestent publiquement contre la torture de l'isolement, mais aussi ceux qui se contentent d'informer sur les faits. Dans toutes les grandes villes, aussi bien que dans les petites, on peut en ce moment voir des affiches aux murs et dans les magasins, qui réclament le « regroupement ». Jour après jour, on peut lire dans le journal berlinois *TAZ* des pages entières d'annonces de différents groupes qui encouragent les grévistes et invitent à des réunions d'information, ou à des manifestations devant les prisons. Dans les universités, des étudiants ont ouvert des bureaux. Des bureaux des Verts et de la Liste alternative (AL) sont ouverts aux rassemblements (devant la porte, parfois, est affiché le texte suivant : « *Pas de photos ni de magnétophones !* » — craintes justifiées de l'infiltration...). Une fête de solidarité féminine a eu lieu à Hanovre. Dans la prison de femmes berlinoise de Plötzensee, 49 détenues se sont mises en grève, par solidarité.

Une solidarité qui va très loin

Cette fougue de solidarité va parfois très loin. Ainsi, un groupe qui avait occupé le bureau des Verts à Bonn, les a mis dans une situation un peu ambiguë à leur goût... Bien qu'eux aussi se déclarent solidaires, un de leurs députés en Basse-Saxe, Peter Hansen, a rendu visite dernièrement aux grévistes, à la prison de Celle, constatant l'état grave du gréviste Karl-Heinz Dellwo.

Par contre, la presse allemande pratique une « auto-censure » quasi unanimement. On pouvait s'y attendre... A part le magazine *Spiegel*, avec un article assez long, mais déformant certains faits. S'ajoutent quelques titres chocs de la part de la presse Springer sur le « vieux refrain de la terreur et de la violence » ! Reste le *Tageszeitung* (*TAZ*), ce quotidien « alternatif », créé il y a 10 ans, avec un tirage montant, souvent détesté, contesté, et pourtant jamais entièrement « récupéré », jusqu'au jour où... Début mars, une soixantaine de sympathisants de la grève ont rendu une visite-surprise à la rédaction de *TAZ*, réclamant chaque jour une page, rédigée par leurs soins et sous leur propre responsabilité, pour informer sur l'évolution de la situation. Le ton monta vite (on en a l'habitude !). *TAZ* défendit son indépendance. La visite se termina plutôt mal, la page fut refusée, pour de multiples raisons. Pourtant, de son propre gré, *TAZ* donne depuis, jour par jour, une large place à cette grève, certains articles par prudence — l'article 129 a plane toujours — sont présentés comme des « documents ». *TAZ* est pratiquement le seul journal qui rompt, avec courage, le black-out de la presse allemande.

Le gouvernement, lui, après un long silence, a enfin répondu par un signal codé : soudain, le président Weizäcker a gracié Angelika Speitel, dissociée depuis des années. Sa grâce était sujet de débats depuis un certain temps, et puis sembla quasi mise à l'oubliette. Cette décision brusque et son annonce tapageuse en pleine grève de la faim des autres prisonniers peut s'interpréter comme une provocation. Pour ceux qui ne veulent pas, justement, prendre la même route que leur ex-compagne, en niant leur identité politique, leur passé, comme prix de la liberté.

Voici donc la réponse d'un gouvernement qui se trouve dans une grave crise de crédibilité ; ce qui s'exprime, entre autres, dans les dernières élections municipales. Les conséquences, dans ce climat trouble, peuvent être lourdes pour ce gouvernement, ébranlé par trop de « bavures », si à ces morts de Stammheim, il y a 10 ans, s'ajoutent d'autres morts...

DAGMAR

DERNIÈRES NOUVELLES

Une grande manifestation a eu lieu à Hambourg. Deux autres prisonnières, Adelheid Schulz et Brigitte Mohnhaupt, se sont jointes à leur tour à la chaîne de grève. Mais le ministre de la Justice de la Rhénanie-du-Nord/Westphalie, Krumsiek, refuse en bloc toutes les revendications des prisonniers. Motif : « L'isolement n'existe pas chez nous ! ».

NOUS AVONS REÇU :

PAYS-BAS

• **« De Zwarte » n° 121.**
Avec au sommaire : semaine nationale des squatts ; procès contre des militants pour le Chili ; grève de la faim contre l'isolement des prisonniers politiques ; déclaration en faveur de deux pacifistes qui voulaient transformer les avions militaires en charrues ; dossier spécial coopératives alimentaires qui démarrent à Amsterdam ; action contre l'ambassade d'Iran ; procès Startbahn-West.

• **« De Zwarte » n° 122.**
Avec au sommaire : compte-rendu de la semaine nationale des squatts ; Journée internationale des femmes à Delft, avec comme thème « L'Europe de 1993 » ; Winter-Cimex : opération d'entraînement militaire, ayant lieu tous les deux ans ; le SIDA en tant qu'arme biologique et psychologique ; 1er mai 1989 : histoire du 1er Mai ; indiens d'Amazonie contre la construction de barrages ; actions contre Shell.

GRANDE-BRETAGNE

• **« Black-Flag » n° 189.**
Au sommaire : arrestations de militants anti-apartheid au Danemark ; chasse aux sorcières en Belgique ; la Black-Cross en Amérique ; dossier « Mujeres Libres » ; Thatcher crée un « ministère de la Propagande » ; le cas Martin Foran : l'acharnement judiciaire, ou la connerie humaine ; glasnost : « réécrire le réécrit » ; dossier Poll-tax.
A noter un article sur « L'Auschwitz papal » : rare sont ceux qui ont entendu parler du plus grand camp de concentration de Yougoslavie (le 3e d'Europe) lors de la Seconde Guerre mondiale, construit dans la ville de Jasenovae, où plus de 200 000 personnes, serbes pour la plupart, furent assassinées. La raison donnée pour « leur liquidation » fut que ces personnes étaient des « *croyants orthodoxes* » et non des catholiques romains ! Qui ose encore défendre la religion sans rougir de honte, lorsque l'on voit les atrocités dont elle est responsable, tout au long de l'histoire et encore aujourd'hui ? L'histoire de ce camp de la mort est à lire dans ce numéro de *Black-Flag*.

PORTUGAL

• **« A Batalha » n° 122-123.**
Au sommaire : un dossier sur le 70e anniversaire de la CGT portugaise (nous publierons, dans un prochain numéro du *Monde libertaire* l'histoire de la CGTP d'Emidio Santana, compagnon qui nous a quitté le 15 octobre 1988) ; Nicaragua : idéologie de la misère ; anarchisme et non-violence ; le temps vécu : deux anarchistes à travers le temps (Virginia Dantas, née le 24 juillet 1904, et Elias Matras, né le 23 juin 1888) ; Margarida de Barros, née le 2 septembre 1904 : interview de 3 militants anarcho-syndicalistes, anciens militants de la CGTP ; certaines réflexions sur l'influence de Proudhon dans la CGT et les luttes sociales au Portugal ; publicité et consumérisme ; Mai 68 et le mouvement libertaire. Numéro très complet de *A Batalha*, à lire sans modération.

Relations internationales

MEXIQUE

Les assassins...

LA fraude électorale commise par le gouvernement-PRI (Parti révolutionnaire institutionnel), lors de l'élection présidentielle du mois de juin 1988, et des élections des sénateurs et députés, fut d'une telle importance que même ceux, puissants parmi les puissants, qui se trouvaient dans les structures du pouvoir depuis plus de 70 ans, furent ébranlés par le scandale. L'opposition, après son écrasante « victoire », crut que les « démocrates » en place (qui dédiaient jusque-là leur temps au pillage et à la corruption les plus effrénés) réfléchiraient et ne s'obstineraient pas à vouloir garder le monopole absolu du pouvoir. Grave erreur, le PRI laissa persister l'incertitude jusqu'à ce que l'actuel « président », Salinas de Gortari, prenne la présidence avec la bénédiction du gouvernement Reagan et des puissances transnationales. Ainsi, le nouveau gouvernement fut-il très soigneusement sélectionné. Salinas de Gortari choisit, comme collaborateurs, les membres les plus orthodoxes et les plus riches du parti au pouvoir. Pour ce qui est des postes-clés, et notamment en ce qui concerne la répression, il choisit d'anciens tortionnaires et créateurs d'escadrons de la mort.

Des tortionnaires et des assassins

Nous avons signalé, lors de précédents articles, que le chef de la police, entraînée pour la répression et pour les cas exceptionnels, avait été accusé, non seulement d'être un tortionnaire, mais aussi un assassin, avec la bénédiction du gouvernement actuel. Lors d'un congrès des députés, lui et le président de la République furent accusés d'être des criminels par l'opposition. Ainsi, le *New-York Post* aurait publié la déclaration d'un ancien parachutiste, déserteur de l'armée mexicaine, signalant « *qu'il avait fait partie d'un escadron de la mort* ». *Les assassinats des opposants étaient commis avec l'accord des hautes autorités ; étaient touchés, notamment, ceux qui déplaisaient au ministre du gouvernement, Fernando Gutierrez Barrios.*

Ce gouvernement qui, sauf erreur de notre part, fait partie de l'Internationale socialiste, a à son palmarès toute une collection d'assassinats. Il ne se passe pas une semaine sans que des militants de l'opposition soient criblés de balles par les « gardes prétoriens » du régime. A quelques jours de la séquestration du leader de l'Etat de Morelos, appartenant au Parti révolutionnaire des travailleurs (trotskiste), on apprend l'assassinat du leader des fermiers de l'Etat de Puebla : Gumaro Amaro Ramirez. Des étudiants, des ouvriers et des paysans manifestent pour protester. Des inscriptions apparaissent sur les murs : « *Gumaro, compagnon, ta mort sera vengée* »...

Lors d'une émission de la 8e chaîne de télévision, émettant des Etats-Unis, le speaker reparla du parachutiste déserteur qui déclarait avoir fait partie des escadrons de la mort. Des exécutions eurent lieu de 1977 à 1982.

Ainsi, on note une fois de plus le climat répressif et le terrorisme d'Etat mexicain. Notre expérience de 66 ans de militance pour l'anarchisme nous donne le droit d'affirmer que lorsqu'un gouvernement se réclame de la gauche, lorsqu'il vante ses mérites, il est plus répressif et ennemi du peuple quand ce dernier réclame la liberté.

Signalons, pour terminer, qu'un membre du gouvernement faisant allusion au parachutiste sur la 8e chaîne américaine, dit de celui-ci qu'il avait beaucoup d'imagination... Ah, si le ridicule tuait, les politiciens seraient sûrement beaucoup moins nombreux...

De notre correspondant au Mexique
Relations internationales

MEXIQUE

Les Mères des disparus

LA Coordination nationale contre la répression a été créée par les Mères des disparus, il y a environ 10 ans ; celle-ci est, aujourd'hui, une institution regroupant environ 200 organisations. La ténacité, la persistance de ces femmes courageuses sont perçues comme une humiliation par le gouvernement-parti, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel). Elles ont obtenu la liberté de nombreux prisonniers politico-sociaux, après des manifestations régulières, des grèves de la faim et en ayant l'audace d'apostropher, personnellement, des hauts fonctionnaires. Parmi ceux-ci, nombreux étaient ceux qui avaient, bien sûr, nié la réalité des disparitions ; mais le scandale international qui s'est levé, suite à « l'overdose » d'assassinats (plus de 60) d'opposants au régime (presque toujours des paysans, des étudiants et des ouvriers) a obligé le président à grâcier des détenus (plus de 400). Des cas récents de séquestrations et d'assassinats, comme celui de Gumaro Amaro Ramirez, de l'Etat de Puebla, y sont sans doute pour quelque chose. Ainsi, les Mères des disparus ont tout fait pour, cette fois-ci, vaincre dans leurs luttes pour la liberté des détenus.

Il n'y a pas eu de destitutions de membres du gouvernement, ces 10 dernières années, uniquement des « démissions » (sic). Tout cela afin d'éviter des désagréments aux fonctionnaires corrompus, à l'arbitraire monstrueux des autorités ayant du pouvoir dans les structures gouvernementales.

Le tortionnaire et assassin Nazar Haro fut destitué de son poste de chef des services spéciaux (organisme créé par l'actuel président de la République, pour « *poursuivre la délinquance* ») suite à la pression exercée par les Mères des disparus. Le président annonça, sans rougir, à la télévision, que ce dernier avait démissionné et non été remercié...

D'après des informations transmises par le Parti socialiste mexicain, il y aurait eu, lors de ces 6 dernières années, 150 paysans assassinés, plus de 600 disparitions, 450 séquestrations et tortures, environ 300 blessés, 31 charges de police contre des manifestants. La liste n'est malheureusement pas terminée. Les assassinats continuent ; un mot apparaît dans le coin d'un journal, parlant vaguement d'un paysan assassiné, puis l'affaire est classée...

« *Le pouvoir est maudit, c'est pour cela que nous sommes anarchistes* ».

De notre correspondant au Mexique
Relations internationales

DANEMARK

Danger police !

Bien que recevant les informations concernant le Danemark avec beaucoup de retard, nous avons pensé qu'il était tout de même important de les passer. En espérant que les compagnons nous transmettront les informations plus régulièrement et plus rapidement.

Relations internationales

SAMEDI 15 janvier 1988, deux femmes furent arrêtées dans la banlieue de Copenhagen. Elles étaient accusées d'avoir brisé les fenêtres d'une station à essence Shell. Elles furent isolées pendant 13 jours.

Le dimanche 16 janvier, la police fit une descente dans les locaux de l'organisation anti-apartheid « Sydafrica Komiteen » (Comité sud-africain). Durant cette descente, quatre personnes du comité furent arrêtées et accusées de destruction de propriétés et d'appels au crime.

La « preuve » de la police était une affiche montrant le personnage d'une bande dessinée (« Le Fantôme ») brisant une fenêtre en disant : « *C'est assez !* ». L'affiche déclarait également : « *Copenhagen, zone libre de tout apartheid* ». Cette affiche fait partie d'une campagne contre les multinationales danoises ayant toujours des intérêts financiers en Afrique du Sud, et elle n'a rien à voir avec les attaques contre Shell. Cette campagne — soutenue par le « Sydafrika Komiteen » — ferma, symboliquement, les sièges des multinationales danoises en mettant de la colle dans les trous des serrures de celles-ci.

La nuit précédant le 16 janvier, une manifestation d'une centaine de personnes, militants anti-apartheid, squatters, etc., se dirigea vers la prison où étaient détenues les deux militantes arrêtées le jour-même. La police n'intervint pas.

Le 16 janvier, les quatre militants du comité furent libérés, pendant que la police fouillait les appartements de trois d'entre eux, saisissant des documents, des photos, etc.

C'est un scénario classique qui s'est produit là, le but étant de récupérer du matériel pour poursuivre en justice ces militants, et essayer de criminaliser et de marginaliser le mouvement.

Ce même 16 janvier, une partie de Copenhagen se trouva dans une situation de quasi-« guerre civile », après l'attaque d'un squatt par la police. Environ 400 policiers étaient présents. Le combat dura 4 heures, avant que la police ne réussisse son expulsion.

Informations transmises par Sorte Kors, section danoise de la Black-Cross, et par la section de l'AIT (ASO)

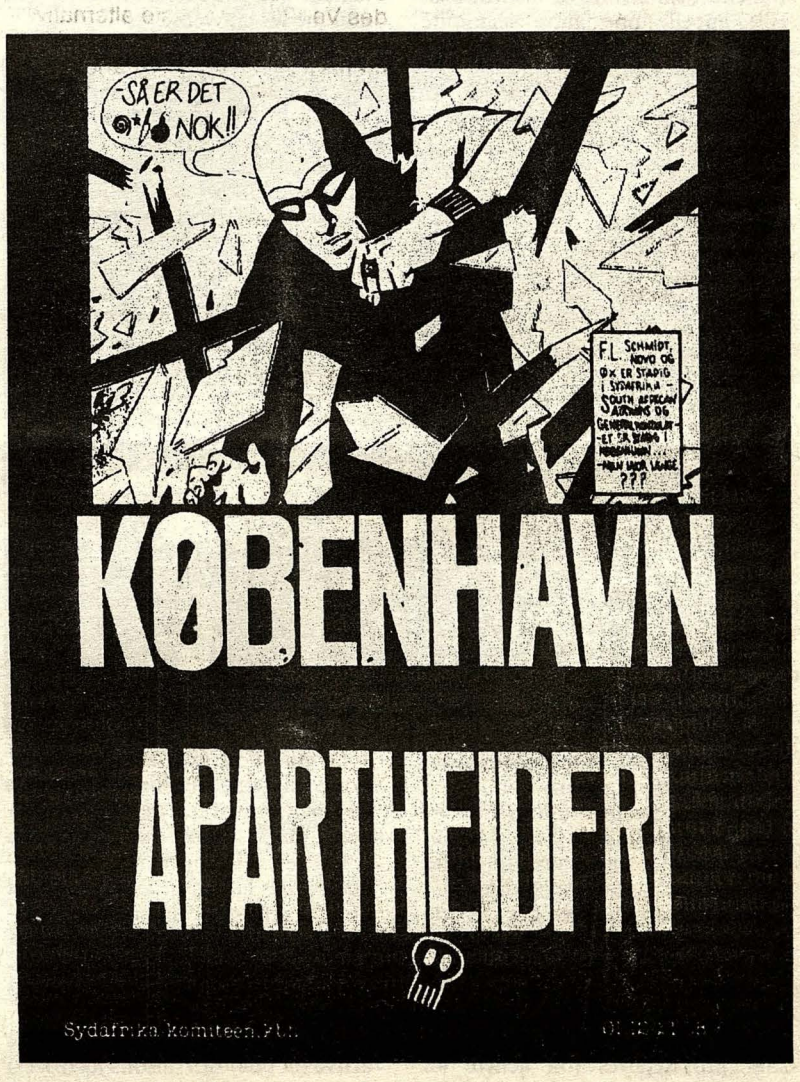

N°745 JEUDI 30 MARS 1989

RÉVOLUTION FRANÇAIS

A l'assaut de l'Etat ?

Reprenant le cours de nos émissions consacrées à la Révolution française, nous abordons, le vendredi 31 mars, la question de l'Etat et des institutions publiques. Olivier Blanc, qui a participé à la rédaction de l'ouvrage *L'Etat de la France pendant la Révolution* (Ed. La Découverte), sera notre invité.

Yves PEYRAUT

« *AUCUN homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres* », ainsi écrivait Diderot, dès 1753. La prise de la Bastille, la nuit du 4 août, les décrets des 5 et 11 août, traduisent dans les faits cette mort annoncée des « sujets » (soumis aux commandements du roi) et la naissance du « citoyen » (porteur de droits qu'il exerce). Si les Ordres n'existent plus, il reste cependant à organiser le nouvel espace public de la citoyenneté, les conditions de son exercice, et les modalités d'expression de la « volonté générale ». Tout en réglant les problèmes de l'universalité requise par la déclaration des droits, notamment vis-à-vis des femmes, des enfants et des esclaves.

C'est en 1791 qu'émerge la forme républicaine de l'exercice du pouvoir, sur les ruines des privilèges et de la monarchie. Quel rapport entretient-elle avec la démocratie, et qu'entendre par ces mots ? Qu'en est-il de la séparation des pouvoirs, dont on fait habituellement le critère d'un tel régime ? Qui est citoyen ?

La structure de l'Etat

Nombre de thèses prétendent trouver en germe dans les institutions monarchiques les grands axes de l'appareil d'Etat moderne. Certains prétendent même qu'une simple réforme de ces institutions eut suffi à rendre la Révolution sans objet. Tocqueville, par ailleurs, voit dans ces germes un aspect de continuité entre l'Ancien Régime et la modernité.

C'est oublier un peu vite que la question de la Révolution ne peut se trancher en termes d'institutions. Elle appelle une autre légitimité

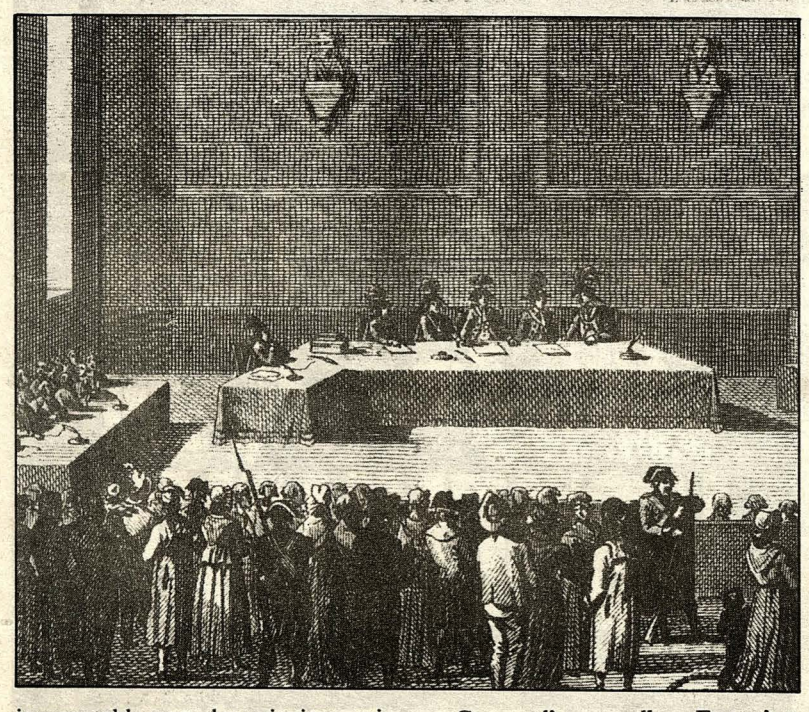

inacceptable pour les principes qui les sous-tendent auparavant.

En effet, les institutions monarchiques sont d'abord liées à l'arbitraire royal, puis aux querelles ministérielles, enfin aux disparités régionales compliquées des jeux de pouvoir seigneuriaux. La machine administrative fonctionne grâce à des offices, rôles administratifs (collection des impôts, application des décrets, etc.) dont les officiers sont propriétaires (on achète les charges), et qui sont transmissibles (hérédité des offices).

C'est donc un appareil étatique très lourd à gérer que la monarchie lègue à la Révolution. Un appareil lié de très près aux faveurs et défaveurs des princes et des ministres, dont les cabales de cour font et défont les ordonnances.

La justice, de son côté, applique des règles féodales qui laissent peu de place à la requête populaire. Tandis que l'armée demeure privée, strictement portée à la défense de la propriété du roi, le royaume.

La nouvelle légitimité

Appuyée sur la proclamation des droits naturels, et sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui en résulte, une nouvelle légitimité s'instaure en 1789. Elle sert désormais de mesure et de contrôle de tous les actes législatifs et gouvernementaux. Elle réfute l'arbitraire et prend appui sur la « volonté générale », celle des citoyens, réunis en corps et associés dans la même tâche.

La loi exprime cette volonté, qu'elle traduit dans des commandements destinés à tous, sans exception. La loi prime désormais sur la volonté particulière, y compris sur le gouvernement lui-même, au point que le nouvel Etat qui en résulte prend un nom particulier : l'Etat de droit.

Le souverain change de statut. Ce n'est plus une personne, mais le corps des citoyens actifs dans la proclamation de la loi. Il détermine la loi comme une forme qui ne saurait légiférer sur le particulier, mais seulement sur le général. Une loi qui éduque les citoyens.

Ce que l'on appellera Etat n'est donc plus une machine despotique destinée à satisfaire des intérêts privés, fût-ce ceux du monarque. L'Etat est à la fois le but de l'association des citoyens, le moyen dont ils se dotent pour assurer la régulation de leur vie commune, et l'instance de garantie des droits « naturels », réactivés par l'action révolutionnaire.

Et même si aujourd'hui, il nous arrive (et pour des raisons justifiées) d'en juger autrement, il convient de reconnaître d'abord l'apport historique de cette forme étatique. Forme qui fit l'objet de nombreuses analyses, recherches, voire critiques dès 1789-1794, si l'on en croit au moins le texte essentiel de Saint-Just, *Sur les Institutions républicaines*.

République et démocratie

Reste qu'il est un débat interne de la Révolution qui mérite examen. Si la République est proclamée en septembre 1792, après l'abolition de la royauté, et si elle procède d'un primat de la loi, et d'une loi écrite de telle sorte qu'elle ne cache aucun secret, la République est-elle nécessairement démocratique ? Rappelons que le terme démocratie (de *demos* : le peuple) désigne un mode d'exercice de la domination politique qui accorde directement l'exercice du pouvoir public à tous les citoyens sans médiation d'aucune sorte. Le pouvoir émane de tous.

Par différence, la République constitue le régime selon lequel l'Etat fait usage de sa puissance. Ce régime est républicain en fonction de la séparation des pouvoirs législatif et exécutif.

La différence entre la forme de domination et le régime fera longtemps l'objet de luttes, au cours de la Révolution. On pourra même peut-être lire les scansions de cette période en fonction de variations républicaines ou démocratiques des événements.

Toujours est-il qu'en fin de compte, le régime républicain sortira victorieux de la bataille, laissant la question démocratique en suspens.

L'exercice du pouvoir

C'est ainsi que la république repose sur deux traits essentiels : la séparation des pouvoirs et la représentation.

La séparation des pouvoirs, doctrine attribuée à tort à Montesquieu, ne consiste pas à codifier des lambeaux de pouvoirs à trois organes séparés. Cela aurait d'autant moins de sens, que le pouvoir législatif, instance suprême de la Révolution, doit demeurer premier dans l'ordre des pouvoirs. Par séparation des pouvoirs, il faut entendre une répartition de telle sorte qu'un même organe ne puisse cumuler la totalité des fonctions. La hiérarchie des organes devant suivre la hiérarchie des fonctions, et le législatif devant rester dominant.

La représentation, quant à elle, ne désigne pas tant le député, comme on le croit aujourd'hui. Mais l'organe dont il est membre. La loi n'est pas voulue par le député. Elle émane du corps dans son ensemble, au travers de sa majorité. Une fois la démocratie directe refusée (débat déjà entamé par Siéyès, en 1789), la représentation lui est substituée.

Le reste de l'appareil d'Etat, l'ensemble de l'administration, est réglé par un corps de fonctionnaires, appelés à l'époque : commis ou employés de ministères. La charge en est indépendante du titulaire, et il n'est plus de propriété des fonctions.

Et si cette république se fait progressivement jacobine, héritant par là du nom d'un club, « La Société des Amis de la Constitution », installé au couvent des Jacobins, instrument d'action de l'Etat révolutionnaire, c'est probablement pour des raisons conjoncturelles : menace intérieure de contre-révolution, coalition des puissances étrangères. La subordination des lieux de mobilisation et des agents nationaux à la centralisation est moins inscrite dans la doctrine républicaine que dans la situation de crise qui requiert un renforcement de l'appareil d'Etat.

La classe dirigeante

Et, certes, il ne s'agit pas d'un appareil d'Etat neutre, même s'il s'est présenté et fut vécu sous les auspices de l'universalité. Le dis-

Lazare Carnot.

cours universaliste accompagne nécessairement l'antiféodalisme fondateur de l'action révolutionnaire.

Non seulement on peut montrer comment la victoire de la République sur la démocratie trace la voie d'un pouvoir de classe. Mais encore, l'origine sociale des personnels révolutionnaires et engagés dans les actions étatiques prouve, à l'évidence, l'aspect « bourgeois » de l'appareil d'Etat.

Le portrait-robot des commis de l'Etat montre que le commis est massivement jeune (20-40 ans), habitant de la région parisienne, et surtout formé au droit (clerc de notaire, avocat, procureur), quand il n'est pas curé défroqué ou enseignant. Malgré quelques exceptions, un ancien menuisier, militant sectionnaire, devenu chef de bureau du ministère de la Guerre, la majorité des fonctionnaires appartient à ce groupe social.

Il en serait de même, massivement, des personnels révolutionnaires : Lazare Carnot, fils de notaire ; Camille Desmoulins, avocat ; Robespierre, avocat ; la liste est longue, qui comprend aussi des journalistes et des écrivains.

Mais, bien au-delà de ces représentants, il est vrai que la province administrera avec tout autant de rigueur sociale des communes et des cantons qui passeront d'une domination féodale diminuée à une domination bourgeoise plus affichée.

Christian RUBY

Droits de l'homme à l'honneur

Deux livres, édités (ou coédités) par la Ligue des droits de l'homme, viennent de paraître coup sur coup. Le premier : *Ligue des droits de l'homme, un combat dans le siècle* retrace les activités démarrées un beau jour de juin 1848. Comme l'annonce le texte de présentation :

« *Bientôt centenaire, la Ligue des droits de l'homme est-elle une vieille dame indigne ou reste-t-elle une des organisations humanitaires les plus ouvertes et les plus actives ?*

« *Tout ce que vous avez voulu savoir sur cet organisme sans jamais avoir osé le demander, cet ouvrage tente d'y répondre d'une manière pratique et immédiate sans vous imposer une fastidieuse lecture.*

« *Sa consultation aisée vous permet de parcourir son histoire à travers une chronologie détaillée, de connaître ses structures et de disposer des textes fondamentaux concernant les libertés dont les principes animent son action.* »

Sans compter les rappels des combats communs à la Ligue des droits de l'homme et au mouvement libertaire : les « affaires » Jules Durand, Sacco et Vanzetti et Louis Lecoin (1).

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, les rayons des librairies sont envahis par une abondante littérature. Pour s'y retrouver, quelques bons manuels ne sont pas inutiles. Dans cette perspective, la Fédération française des clubs UNESCO et la Ligue des droits de l'homme ont coédité un recueil de textes fondamentaux sous le titre *La conquête des droits de l'homme* (2). De la Grande Chartre (le 15 juin 1215) à la Convention européenne pour la prévention de la torture (le 26 novembre 1987), quarante-quatre déclarations, préambules, contributions, etc., jalonnent huit siècles de l'histoire de l'humanité. Des droits naturels au droit positif, l'essentiel des textes qui ont régenté les régimes monarchiques et républicains. Une mine de renseignements pour les historiens... et les militants. Si nous voulons faire évoluer la nature des rapports entre les hommes, il n'est pas inutile de savoir comment les sociétés anciennes et contemporaines ont tenté de légitimer des systèmes basés sur l'impossible mariage du droit de propriété et de l'exercice de l'égalité.

Yves PEYRAUT

(1) **Ligue des droits de l'homme, un combat dans le siècle,** *EDI/LDH, en vente à la librairie du Monde libertaire (75 F).*

(2) Textes choisis et commentés par Guy Laselee et Jean-Louis Vergnaud, le Cherche-Midi éditeur, en vente à la librairie du Monde libertaire (120 F).

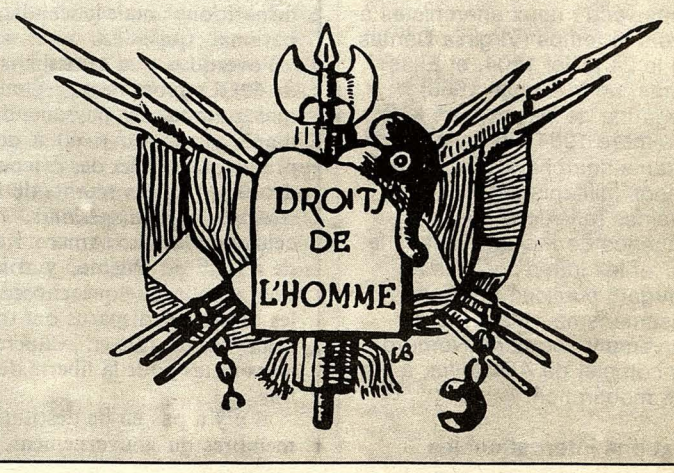

N°745 JEUDI 30 MARS 1989

DISQUE

A bas *toutes* les armées !

«*A bas* toutes *les armées* », c'est à ce slogan des plus antimilitaristes qu'ont répondu 13 groupes de rock. J'ai les noms et je vous les donne : The Brigades, Noise Gate, Nuclear Device, Ludwig Von 88, Haine Brigade, Guadalcanal, SS 20, L'Odi Social, Monstruacion, Lord Eva Braun, Pin Prick, APPLE et Dirty District. Plutôt que d'inviter notre vaillante jeunesse à venir boire une petite « Kro » à la caserne, ces derniers préfèrent les inciter à rester à la maison...

Jugez plutôt de la façon irrespectueuse dont ces agents de l'Anti-France parlent de nos « *professionnels de la paix* » (dixit Charles Hernu sur France Inter) : « *Objection votre honneur / Nous n'avons pas de temps à perdre* » (Nuclear Device) ; « *J'avale les idées des patrons / Comme j'avale des bières* » (Noise Gate) ; « *Week-end à Blois, très peu pour moi / Week-end à Blois, moi je n'irai pas* » (Lord Eva Braun) ; « *Les deux lettres vomies (SN) / Ordre et fusil / Inutile de te dire (SN) / Que tu vas revenir / Une goutte de sang / Sur ton poignet* » (Pin Prick) ; etc., etc. J'arrête là, toutes les chansons ont été écrites dans le même esprit...

En plus du disque, qui contient 13 titres vomissant les armées (« *Ni rouge, ni blanche, ni capitaliste, ni socialiste, ni bourgeoise, ni populaire... on ne veut plus d'armée du tout !* », je ne fais là que les citer), les producteurs (*On a faim* et VISA) ont cru bon de glisser dans la pochette — en plus de divers adresses peu recommandables — l'interview d'un insoumis et un texte qui, bien que titré « *Vive l'armée !* », me semble particulièrement insultant.

Pour conclure, il faut noter que ce produit garanti 100% subversif est en vente à un prix dérisoire (1), et que « *Les bénéfices de ce disque seront versés aux groupes, comités... soutenant les réfractaires à l'armée* ». Autant dire, mon cher ministre de la Guerre, que ce disque entre dans le cadre d'une vaste campagne visant à discréditer l'armée que vous aurez à cœur de réprimer avec votre fougue habituelle. Patriotiquement vôtre.

Super-Dupont

(1) A bas *toutes* les armées, *33 tours, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 36 F.*

Un service régulier et pratique l'abonnement

ALBUM

Bulles et dessins

QUAND un ancien ministre de la Guerre qualifie les militaires de « *professionnels de la paix* » et que deux ministres en exercice reconduisent les accords armée/éducation établis par le premier, le fond de l'air effraie. Heureusement, un album de dessins antimilitaristes nous réchauffe le cœur en ce début de printemps.

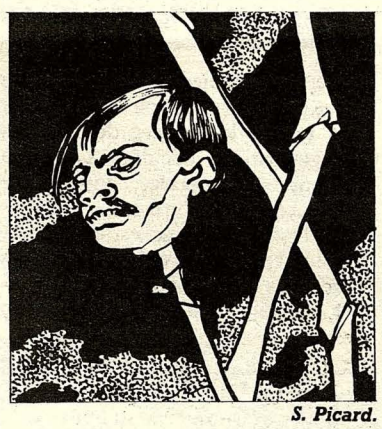

S. Picard.

Une soixantaine de dessinateurs : Barbe, Marc Bellan, Belom, Rox Bertalau, Farid Boudjellal, Bulle and Co, Cabanes, Cabu, Coutelis, Delarue, Delvalle, Edika, J.-C. Forest, Foerster, Alain Fretet, Gébé, Charles-Eric Gogny, D. Goossens, Got, Gotlib, Granger, J.-Y. Hamel, Hugot, Jean Yves, José Comix y Paëlla, Kafka, Kelek, Klipfel, Matt Konture, Krik, Lamothe + BG, Lefred Thouron, Lesueur, Loup, Lucques, F. Margerin, Marie + Pellos, J.-C. Menu, Monpierre, Nicollet, Nicolaud, Sylvie Picard, Pichard, Pichon, Placid, Eddy Portfolio, Michel Rabanelly — reprenez votre souffle —, Hippolyte Romain, D. Rousseau, Savard, Solé, Spinga, Olivier Taffin, Tapage nocturne, Tardi, Teulé, Thiriet, Toto Brother's Compagny, Alex et Daniel Varenne et Willem ont décidé de nous faire mourir de rire.

Si, comme l'écrit Michel Ragon dans la préface, la caricature antimilitariste est « *une arme qui ne tue que le ridicule* » (et le ridicule l'armée — française en particulier — n'en manque pas), cet album nous rappelle aussi la présence envahissante de l'armée et sa nature monstrueuse.

Quand vous saurez que « *la vente de cet album servira à la propagande et à la solidarité antimilitariste* », qu'un dessin particulièrement virulent de Tardi est en couverture, qu'un choix d'adresses, une bibliographie et un poème inédit de Boris Vian accompagnent les dessins, vous n'hésiterez plus à vous précipiter sur cet album.

J. LARIMA

Où vas-tu petit soldat ? A l'abattoir !, *préface de Michel Ragon, introduction de Thierry Maricourt, éditions du Monde libertaire, 100 F ; en vente à la librairie du Monde libertaire.*

Tardi.

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Vendredi 31 mars

« H comme hasard » (12 h à 14 h) : sur les mutilations sexuelles (rediffusion).

« L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : sur l'Etat et les institutions (Constitution, déclaration des droits, appareil d'Etat, droits et devoirs), avec comme invités Michel Troper, Claude Mazauric et Olivier Blanc.

« Micro-climat » (21 h à 22 h 30) : « Les enfumés », avec le président de la Ligue contre la fumée du tabac en public.

Samedi 1er avril

« Chronique syndicale » (11 h 30 à 14 h 30) : le SUD (PTT), un nouveau syndicat à la Poste ; éducation contre armée à l'école.

« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : Katie Webster.

Dimanche 2 avril

« La matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : la réforme Jospin et l'enseignement.

« BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec les dessinateurs Gon Do, Dragan de Lazare, Jean-François Bournazel et les Editions Jacques-Sorg.

« L'imaginaire » (21 h 30 à 22 h 30) : poésie et poésie avec Gilbert.

Mercredi 5 avril

« Dazibao » (15 h 30 à 17 h 15) : émission de la Coordination des étudiants et lycéens anarchistes sur le Collectif contre l'armée à l'école.

« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : la chirurgie au Vietnam, avec le docteur Lecompte (« MASH » ou « Good morning Vietnam » ?).

Nouvelle grille de Radio-Libertaire

LUNDI

• 7 h à 9 h : **Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.**
• 9 h à 12 h : **Radio-Libertaire accueille Radio Soleil Goutte-d'Or.**
• 12 h à 14 h : **Chroniques du lundi** (analyse de l'actualité sociale et politique).
• 14 h à 15 h 30 : **Arpèges** (musique classique).
• 15 h 30 à 16 h : **Micro-music.**
• 16 h à 17 h 30 : **Chronique de l'ozone** (poésie... avec Théophile) * ; **Tragédies minuscules**(spectacles de marionnettes et autres guignoleries) *.
• 17 h 30 à 19 h : **Ua-Yu-Guang-Bô** (la Chine à Paris, en langue chinoise).
• 19 h à 20 h 30 : **Chronique syndicale du lundi** (les luttes sociales, commentaires et analyses).
• 20 h 30 à 22 h : **Ça urge au bout de la scène** (magazine sur la chanson).
• 22 h à 1 h : **Jazz en liberté** (l'actualité du jazz contemporain).

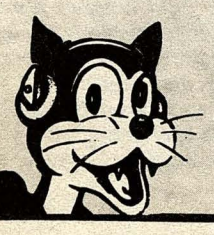

MARDI

• 7 h à 9 h : **Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.**
• 9 h 15 à 10 h 30 : **Les redifs** (rediffusion de **Sens interdit**,émission médicale).
• 10 h 30 à 12 h : **Micro-music.**
• 12 h à 14 h : **Les redifs** (rediffusion de **Femmes Libres**).
• 14 h à 15 h : **Paroles d'association** (chaque semaine une association présente son travail).
• 15 h à 16 h 30 : **Histoires courtes** (la lectrice de Radio-Libertaire).
• 16 h 30 à 18 h : **Wreck this mess** (cocktail rock radical de la côte est des Etats-Unis).
• 18 h à 19 h 30 : **Bibliomanie** (l'actualité du livre).
• 19 h 30 à 20 h 30 : **Music in the glenn** (ballade autour des musiques irlandaises).
• 20 h 30 à 22 h 30 : **Radio Libertaria** (réflexions et analyses sur l'actualité nationale et internationale, avec des militants de la CNT-AIT).
• 22 h 30 à 3 h : **Honky Tonk** (histoire du jazz et libres propos).

MERCREDI

• 7 h à 9 h : **Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.**
• 9 h à 10 h : **Correspondance** (des lectures et de la chanson sur un thème différent chaque semaine).
• 10 h à 12 h : **Ouvrez la cage aux marmots** (une émission pour les enfants qui ne prend pas les enfants pour des imbéciles !).
• 12 h à 12 h 30 : **Micro-music.**
• 12 h 30 à 13 h 30 : **Laissez passer !** (émission de l'association France terre d'asile).
• 13 h 30 à 15 h 30 : **Article 89.4** (une émission sur l'individu et son langage... Avec de nombreux artistes).
• 15 h 30 à 17 h 15 : **Dazibao** (émission animée par la Coordination des lycéens et des étudiants anarchistes).
• 17 h 15 à 18 h 30 : **Sens interdit** (de la médecine).
• 18 h 30 à 20 h 30 : **Femmes libres** (et le reste avec !).
• 20 h 30 à 22 h 30 : **Les damnés de la terre** (le monde bouge) * ; **Humeurs criminelles** (les genres et les structures idéologiques du roman noir) * .
• 22 h 30 à 1 h : **Traffic** (le rock alternatif contre vents et marées !).

JEUDI

• 7 h à 9 h : **Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.**
• 9 h à 9 h 30 : **Micro-music.**
• 9 h 30 h à 12 h : **Extrême limite** (les luttes des chômeurs et des précaires, avec la participation de la revue *Cash*).
• 12 h à 14 h 30 : **Tiens, voilà le hallebardier !** (émission consacrée au théâtre).
• 14 h 30 à 16 h : Soleil et sombrero (jazz flamenco).
• 16 h 30 à 18 h : **Enlivrez-vous** (petit voyage en libérature).
• 18 h à 19 h 30 : **Si vis pacem** (antimilitarisme, ave l'Union pacifiste de France).
• 19 h 30 à 20 h 30 : **Les fruits de la passion** (autour de la chanson et de l'actualité homosexuelle... avec Gilles Cerisay).
• 20 h 30 à 22 h 30 : **Les courants d'art s'envolent** (chronique des arts plastiques).
• 22 h 30 à 1 h : **Epsilonia** (digressions musicales).

VENDREDI

• 7 h à 9 h : **Les nouvelles fraîches de l'actualité brûlante.**
• 9 h 30 à 11 h 30 : **Les redifs** (rediffusion de **Chronique hebdo**).
• 14 h à 15 h : **Micro-music.**
• 15 h à 17 h : **Patchwork et Cannablack** (musique afro, reggae, etc.).
• 17 h à 18 h : **Le front des radios libres.**
• 18 h à 19 h : **Radio-Espéranto.**
• 19 h à 21 h : **L'invité du vendredi** (avec la participation de la Ligue des droits de l'homme et l'Union rationaliste).
• 21 h à 22 h 30 : **Micro-climat** (inactifs hier, radioactifs aujourd'hui) * ; **Les bananes, ça pousse à l'envers !** (café-théâtre et spectacles inclassables) * .
• 22 h 30 à 1 h : **Improvist** (les musiques improvisées et spontanées en Europe) * ; **Contact** (débat autour d'un thème avec les auditeurs) * .

SAMEDI

• 7 h à 10 h 30 : **Micro-music.**
• 10 h 30 à 11 h 30 : **Le père peinard** (un sale moment à passer pour l'engeance autoritaire).
• 11 h 30 à 14 h 30 : **Chronique syndicale du samedi** (des dossiers et des luttes).
• 14 h 30 à 16 h 30 : **De bouche à orteils** (le magazine de la chanson vivante).
• 16 h 30 à 18 h : **Rock Kontakt** (le rock indépendant).
• 18 h à 19 h : **SIDA mental** (émission sketchologique).
• 19 h à 20 h 30 : **Radio-Libertaire accueille Radio Soleil Goutte-d'Or.**
• 20 h 30 à 22 h 30 : **Radio-Libertaire loisirs** (pour se décoincer les orteils) * ; **Ras les murs** (émission pour les taulards) *.
• 22 h 30 à 24 h : **Blues en liberté** (blues d'hier et d'aujourd'hui).
• 24 h à l'aube : **Nuit off** (à dormir debout !).

DIMANCHE

• 8 h à 10 h : **Ua-Yu-Guang-Bô.**
• 10 h à 12 h : **La matinée anticléricale** (avec la Libre Pensée).
• 12 h à 14 h 30 : **Folk à lier** (musiques traditionnelles de France et du monde).
• 14 h 30 à 17 h : **La fiancée de Mr Spok** (science-fiction et fantastique) * .
• 14 h 30 à 16 h 30 : **Echos et frémissements d'Irlande** (autour d'un pays en guerre) * .
• 16 h 30 à 18 h : **Pays de l'Est** (avec la participation de la revue *Iztok*) ** .
• 16 h 30 à 18 h : **Micro-music.**
• 17 h à 18 h 30 : **Fondu au noir** (c'est du cinéma !) ** .
• 18 h à 20 h : **Tribuna latino americana** (des libertaires latino-américains parlent de la situation de leur pays) ** .
• 18 h 30 à 20 h : **Relations internationales** (l'anarchisme dans le monde, avec les Relations internationales de la Fédération anarchiste) ** .
• 18 h 30 à 20 h : **Le magazine libertaire** (un thème, un invité, autour de l'actualité) ** .
• 20 h à 21 h 30 : **BD DA** (bandes dessinées et dessins animés).
• 21 h 30 à 22 h 30 : **L'imaginaire** (l'art, les jeux et les sciences réunis).
• 22 h 30 à 1 h : **Liaisons dangereuses** (de la musique dans la nuit).

* Une semaine sur deux
** Une fois par mois

RADIÉS DE LA CFDT

Que faire ?

LE 30 novembre 1988, la CFDT a suspendu les 12 syndicats Santé-Sociaux de la région parisienne ; le 9 mars 1989, elle en radie 10 sur 12. Les raisons de cette mesure ont déjà été expliquées dans nos colonnes (cf. *Monde libertaire* n° 743 du 16 mars 1989). Aujourd'hui, les militantes et militants concernés réfléchissent à leur avenir ; ils en décideront le 1er avril.

Quelles sont nos possibilités ?

Nous pouvons arrêter de militer : mais est-ce que ce sera crédible pour les salariés des établissements avec lesquels nous avons lutté, aussi bien au quotidien pour faire respecter le code du travail, ou le statut, ou la convention collective par nos employeurs, que dans les actions menées ces derniers mois pour faire avancer les revendications ?

Nous pourrions nous réaffilier à la CFDT en nous présentant à nos tuteurs fédéraux, en acceptant les conditions qu'ils nous imposeront : changement de responsables à tous les niveaux, soumission aux orientations fédérales et confédérales, interdiction de participer à tout collectif ou coordination, acceptation des sanctions à l'égard de certains individus ou structures.

Ce serait renier ce qui fait notre force : la participation et le soutien aux luttes, le respect des formes d'organisations décidées à la base (assemblées générales, comités de grève, coordinations, etc.). L'avantage de cette solution est de conserver la représentativité et les droits syndicaux liés au sigle ; pour certaines sections cela évitera de trop subir la répression patronale qui sévissait déjà.

Nous pourrions envisager l'adhésion à une organisation confédérale (CGT, FO, CFTC). L'avantage est le même que pour la solution précédente ; les inconvénients lui ressemblent aussi : désaccords sur telle ou telle orientation, conditions d'adhésions faites aux uns et aux autres, voire refus. D'autre part, cette proposition entraînerait inévitablement une nouvelle division au sein de la région, ce que personne ne souhaite.

L'adhésion à la CNT pourrait être une autre possibilité, mais les obstacles sont nombreux :

- les problèmes liés à la représentativité sont les mêmes que ceux qui sont posés par une organisation autonome ;
- une telle proposition qui émanerait du courant libertaire serait vécue comme une orientation « politique » liée au mouvement anarchiste, et non comme une orientation syndicaliste ;
- elle serait vécue comme une tentative de division de l'outil régional ;
- elle laisserait le champ libre à d'autres groupes politiques qui souhaitent imposer leur conception du syndicalisme en le dirigeant.

Manifestation devant le ministère de la Santé le 23 mars.

Cette décision d'adhérer à la CNT ne peut se comprendre que lorsque ce sont des structures de base qui le décident collectivement. De toutes façons, il serait souhaitable que, quelle que soit l'orientation en terme d'organisation, l'unité des travailleurs dans les luttes reste un moyen nécessaire et indispensable pour gagner.

Maintenir l'outil syndical

Nous allons essayer de maintenir l'outil syndical que nous avons construit au niveau local, départemental et régional, en le développant, en l'améliorant, en gardant les liens avec la mobilisation du secteur sanitaire et social.

Nous sommes conscients des risques d'un tel choix : il y aura la répression patronale et étatique à combattre ; il y aura un premier temps d'affaiblissement ; il y aura des batailles pour nous faire reconnaître. Nous aurons beaucoup de monde contre nous : l'administration et les employeurs, les autres organisations syndicales, les médias, etc.

Nous pensons être *porteurs d'espoir* : la place que nous avons eue dans les mobilisations de l'automne est reconnue par la majorité des travailleurs qui y ont participé ; nos orientations, quant à la nécessité de se battre pour gagner sur les revendications, et quant aux moyens à mettre en œuvre — particulièrement en ce qui concerne l'unité et la démocratie —, n'ont pas changé, même si nous changeons de sigle.

Cette décision est grave : elle va apparaître comme une division supplémentaire du syndicalisme ; certains ne vont pas manquer de nous le reprocher : « *Vous dites que vous êtes pour l'unité et vous créez quelque chose de plus* ». Or, ce choix, nous y sommes contraints par la décision de radiation prise par la CFDT. Quelle confiance nous accorderaient, à l'avenir, les salariés si nous nous soumettions à une telle sanction ?

Nous pensons vivre une période transitoire. Qui peut, aujourd'hui, prévoir ce que va devenir l'échiquier syndical français quant aux projets de « convergence » de FO, de la CFDT, de la FEN, quant aux perspectives européennes ?

Qui peut prévoir le sens que vont prendre les mouvements sociaux qui se développent, certes éclatés par secteurs ou par catégories, mais la question de la nécessité d'un mouvement d'ensemble pour gagner émerge déjà parmi les travailleurs ayant lutté ces dernières années.

Indépendamment des sigles, l'avenir est dans les luttes : nous y serons ! Souhaitons-nous bonne chance !

E. T. CLAUDE

Vers la fin d'une imposture ?

De déroutes en déconfitures électorales, de désertion de hauts dignitaires en départs groupés de militants, pour cause de rénovation, de reconstruction ou autres dissidences, tout n'en continue pas moins d'aller pour le mieux au Parti communiste français.

On a beau savoir que M. Marchais n'en est pas à sa première énormité, que les soirs d'élections charrient en abondance les propos tartarinesques, on demeure confondu à l'écoute du numéro un du parti, qui traduit la perte de quinze grandes villes par ces mots : « *Ces élections municipales ont donc confirmé que la remontée de l'influence du parti communiste se poursuit.* »

Si cette affirmation outrancièrement ridicule appelle le rire, elle fait naître également quelque espoir. Encore un peu de « remontées » de ce genre, de victoires à qui perd gagne de ce style, et c'en sera peut-être fini bientôt de cette sordide imposture qu'on appelle le Parti communiste français.

FLORÉAL

SOMMAIRE

- **PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste.**
- **PAGE 3, Les luttes : Négociations pour la prime d'insularité, Corse : une île sous tutelle, Editorial.**
- **PAGE 4, Les luttes : Corse : une île sous tutelle (suite de la page 3), Santé blues, Kaspar a « osé », Quel syndicalisme pour demain ?**
- **PAGE 5, Répression : La prison avant-garde ou dernier bastion de la révolution ?**
- **PAGE 6, Expressions : Proudhon et l'art.**
- **PAGE 7, Dans le monde : Les indiens mapuches du Chili.**
- **PAGE 8, Dans le monde : Les indiens mapuches du Chili (suite de la page 7), La torture ordinaire en RFA.**
- **PAGE 9, Informations Internationales : Mexique, Danemark, Revue de presse.**
- **PAGE 10, Expressions : La Révolution française et l'Etat, Notes de lecture.**
- **PAGE 11, Expressions : Grille des programmes de Radio-Libertaire, Sélection de programmes de Radio-Libertaire, Disque, Note de lecture.**
- **PAGE 12, Société : La « remontée » du PCF, Exclus de la CFDT : que faire ?, Le SUD.**

SUD

Les exclus de la CFDT raflent la mise

IL n'y avait pas grand-monde avant le 14 mars pour imaginer une telle percée du SUD aux élections professionnelles. Dépasser 13% de moyenne sur l'ensemble de la région Ile-de-France, infligeant ainsi à la CFDT un recul de 8%, ce n'était pas gagné d'avance. Et dépasser les 5% au plan national, malgré une très faible implantation en province, est tout aussi exceptionnel.

Des résultats encourageants

Les élections aux PTT nous avaient habitués à une extrême stabilité, avec des déplacement de voix n'excédant jamais 3%. C'est donc un événement que de voir simultanémant la fédération FO perdre d'un coup plus de 4% et le SUD réaliser cette percée. Heureusement d'ailleurs pour la CFDT, qui peut ainsi masquer les pertes dues à la scission de décembre dernier en ne perdant que 2%.

Mais plutôt qu'un long développement, mieux vaut donner quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

Sur Paris intra-muros, le SUD dépasse la CFDT dans tous les secteurs : plus de 25% aux télécoms contre 13%, 14% contre 12% à la CFDT dans les centres financiers, 16% contre 14% dans les bureaux de poste. Quant aux centres de tri, la victoire est acquise dans les trois principaux centres parisiens : Montparnasse, PLM et Austerlitz.

En banlieue parisienne, le partage est moins uniforme. Les centres de tri apportant de jolis scores, jusqu'à près de 50% parfois (Créteil, Issy-les-Moulinaux).

Ainsi, lorsque la majorité du syndicat s'est trouvée écartée à l'automne dernier, les exclus récupèrent généralement la majorité des voix qui se portaient auparavant sur la CFDT, infligeant à celle-ci une perte globale de 8% en région Ile-de-France.

L'opposition Paris-province

En revanche, les résultats sont beaucoup plus mitigés en province. Même lorsque la majorité du syndicat avait choisi d'adhérer au SUD, les résultats ne sont guère brillants, se situant toujours loin en deçà de ceux de la CFDT.

Il y a à cela une explication qui tient à la composition sociologique de la population postière. En région parisienne sont concentrés tous les jeunes, et ces derniers sont sans aucun doute plus disposés à remettre en question les grandes centrales syndicales. En province, les agents plus âgés répugnent à accepter une telle rupture en l'espace de quelques mois.

Mais ces distorsions constituent peut-être justement une chance pour l'avenir. On a constaté depuis longtemps que la région Ile-de-France, de par la jeunesse de ses agents, anticipait et accentuait les grandes évolutions en cours. Les courbes des taux de syndicalisation, par exemple, ont commencé à y baisser rapidement avant d'atteindre la province.

Et s'il se produisait la même chose pour le développement du SUD, qui matérialise en quelque sorte le rejet d'un syndicalisme sclérosé ? Le fait d'avoir une bonne implantation dans la région qui accueille tous les nouveaux agents constitue, à n'en pas douter, un atout majeur. Reste à éviter que ces possibilités de recrutement ne deviennent une sorte de tonneau des Danaïdes, et pour cela il faudra très vite que le SUD implante des structures minimum en province.

Un espace

Incontestablement, un espace s'est ouvert aux PTT pour un syndicalisme nouveau, développant une pratique qui remet en cause les bureaucraties confédérées.

Certes, les lendemains ne chanteront pas forcément. La représentativité nationale n'est pas acquise (il aurait fallu au moins égaler le score de la CFTC à 6,3%) et les moyens dont disposera le SUD seront très largement inférieurs à ceux des trois « grands ». Il devrait toutefois pouvoir rivaliser sérieusement avec eux, et particulièrement sur le terrain de l'action.

C'est justement pour cela qu'il est né, et non pas pour acquérir droit de citer dans les salons ministériels.

LEGRAND

SUD	**5 %**	
CGT	35,2%	+ 1,2%
CFDT	24,5%	- 2%
FO	20%	- 4,5%
CFTC	6,3%	+ 0,1%
CSL	5,3%	+ 0,2%
Divers	3,5%	=

(résultats sur 80% des votants donnés le 21/3/89)

- Paris TT :25% , *2ème organisation*
- Postaux Paris : 16%, *3ème organisation* (Paris R.P : 32%)
- Centres financiers Paris : 14% , *3ème organisation*
- Centres de Tri Paris : PLM , Montparnasse, Austerlitz : entre 22 et 26 %, *2ème organisation*
- Centres de Tri Banlieue : Issy, Créteil , Bobigny, Melun : entre 30 et 50%, *1ère organisation*
- DOT Nancy :17%
- Lille Lezenne Centre de Tri : 35 %, *2ème organisation*
- Garage Keller : 31% , *2ème organisation*